

**Prolongation de l'enquête publique unique préalable à l'autorisation environnementale et à la déclaration d'utilité publique avec enquête parcellaire pour les travaux d'élargissement à 2x2 voies de la RN 19 entre Héricourt et l'échangeur de Sévenans sur les communes de BREVILLIERS (70), ARGIESANS, BANVILLARS, BOTANS et DORANS (90)**

*du mercredi 28 février 2024 à 9 heures au mardi 9 avril 2024 à 11 heures*

<b>N°</b>	<b>Date</b>	<b>Auteur</b>	<b>Observations</b>
1	28/02/24	Amélie ETIENNE	<p><i>« Etant utilisatrice de la RN 19 pour me rendre sur mon lieu de travail, je suis POUR l'aménagement de la RN19 en 2*2 voies.</i></p> <p><i>Je tiens également à préciser que les conditions de visibilité actuelles la nuit sont médiocres sur cette portion. Les délinéateurs ne remplissent pas correctement leur fonction. Il ne réfléchissent pas assez la lumière et ne sont pas en nombre suffisant. Les marquages au sol sont invisible la nuit lorsqu'il pleut.</i></p> <p><i>Merci. »</i></p>
2	28/02/24	Audrey DALVAL	<p><i>« Bonjour, j habite la commune de luze. J utilise cette portion de route quotidiennement matin et soir aux heures de pointe. Cette axe manque cruellement de fluidité. Je suis pour les travaux »</i></p>
3	29/02/24	A. MAMOT PRETOT	<p><i>« Je suis une utilisatrice de cette portion pour me rendre de chez moi à mon emploi sur Etupes.</i></p> <p><i>Plus les années passent plus cette route est accidentogène.</i></p> <p><i>Avec le rétrécissement de la 2X2 voix il y a tout les jours des bouchons qui se rgrandissent. Nous pouvons avoir 10 min de plus de trajet à cause des ralentissements. D'ailleurs je ne comprends pas pourquoi les travaux se sont arrêtés et non pas été pour rejoindre la 2X2.</i></p> <p><i>Même pour aller ou revenir sur HNFC c'est compliqué.</i></p> <p><i>Parfois nous sommes au ralenti sur l'autoroute car beaucoup de circulation et le rétrécissement de la 2X2 qui vient de HNFC.</i></p> <p><i>Il faut la prendre le matin pour aller sur Belfort est passé à 7h30 à Héricourt pour le comprendre hors vacances scolaire et le soir pour rentrer vers 17h. »</i></p>

4	29/02/24	Xavier CHAMPION	<p>« En ma qualité d'usager régulier de la route reliant Montbéliard à Lure, je souhaite partager mes observations concernant le projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN19.</p> <p>Au cours de mes trajets quotidiens, je constate fréquemment des ralentissements à la sortie d'Héricourt le matin, ainsi qu'à l'échangeur en fin de journée, entraînant des comportements agressifs sur la route. Bien que je reste sur la voie de droite, certains véhicules adoptent une conduite obstruant les dépassements en se positionnant à gauche, ce qui est source de dangerosité et de surenchère agressive. De plus, cette configuration occasionne des pertes de temps cumulatives non négligeables, environ cinq minutes par jour, soit l'équivalent de dix-huit heures de congestion sur une année de travail.</p> <p>Sur le plan de la sécurité, le contraste entre une route bidirectionnelle et une 2x2 voies est évident. Vous en conviendrez, la portion concernée est propice aux accidents.</p> <p>Quant aux nuisances sonores potentielles pour les riverains, elles pourraient être limitées par l'installation d'un mur anti-bruit le long de la nouvelle infrastructure. Par ailleurs, étant donné que le projet prévoit le doublement de voies existantes, l'emprise sur les terres agricoles devrait rester limitée.</p> <p>En conclusion, je soutiens la réalisation de ce projet d'aménagement, considérant qu'il favorise l'unité et l'égalité des territoires. Il importe de ne pas limiter cette réflexion au seul département du Territoire de Belfort, sachant que de nombreux usagers, comme moi, contribuent activement au développement économique des régions de Belfort et de Montbéliard en empruntant quotidiennement cet axe routier. »</p>
5	29/02/24	Jonathan MUNINGER	<p>« Notre famille 3 personnes, qui empruntons cette route tous les jours sommes pour l'aménagement 2x2 entre Héricourt et trevenans.</p> <p>En effet tous les ans des accidents sur cette portion même mortels et de plus cela évitera les embouteillages et nous fera gagner 15min sur 45min ça compte énormément. »</p>
6	01/03/24	William FRIANT	<p>« J'habite à NANCY.</p> <p>J'empreinte souvent la RN 57 NANCY-LUXEUIL, la D 64 LUEUIL-LURE et RN 19 LURE – DELLE depuis 1998, j'ai vu les améliorations réaliser sur ce trajet.</p> <p>Les élus du massif des VOSGES ont décidé depuis de nombreuses années d'interdire le transit de marchandises dans les cols et tunnel du massif, de nombreux panneaux jaune indiquent la route a suivre.</p> <p>Le contournement du massif se fait soit par le nord par la RN4 NANCY-PHASBOURG, il manque 7,5 kilomètres de 2x2 voies entre BLAMONT et ST GEORGES sur le journal ER édition</p>

			<p><i>LORRAINE du mardi 27/02/2024, article indiquant le début des travaux enfin cette année pour une ouverture en 2029. Et la suite se fait par l'autoroute A4 vers le nord de l'ALSACE .</i></p> <p><i>Ou soit par le sud par la RN57 NANCY-ST-SAUVEUR il manque le parcourt EN 2X2 voies depuis le début du département de la HAUTE-SAONE jusqu'à LUXEUIL (le contournement de FOUGEROLLES) et le contournement de ST-SAUVEUR, on l'attend depuis longtemps, mais c'est le conseil départemental 70 qui doit le gère.</i></p> <p><i>La suite se fait par la D64 ST-SAUVEUR-LURE en 2x2 voies, et par la RN 19 LURE-SAVENANS pour attraper l'autoroute A36 vers le sud de l'ALSACE.</i></p> <p><i>Donc si vous aménager la RN 19 entre HERICOURT et SEVENANS cela sécurisera cette route vue de nombreux transports de marchandises qui l'utilisent et supprimera ce point noir.</i></p> <p><i>J'ai regardé le projet qui me parait correct, d'après quelques renseignements les travaux auraient du commencer en 2023, j'avait bien vu des cabanes de chantier a cote de la bretelles d'accès de BANVILLARS, mais pas de travaux réaliser à part la végétation coupée.</i></p> <p><i>J'espère avec cette enquête que cela ne va pas trop retarder le début des travaux.</i></p> <p><i>Merci de votre compréhension.</i></p> <p><i>Ps : Je ne comprend pas pourquoi la RN 19 au niveau de échangeur de SEVENANS qui est a 2x2 voie est limite a 90 km/h, c'est peu être utile quand il y a beaucoup de circulation, le matin et le soir, mais en pleine journée c'est absurde. »</i></p>
7	02/03/24	Hervé LABOISSIERE	<p><i>« Réalisant le trajet tout les jours sur cet axe, l'engorgement le matin depuis le dessus d'Héricourt et le soir depuis l'échangeur de Sevenans montrent que le trafic intense justifie ce projet.</i></p> <p><i>Impact sur la sortie d'autoroute ( gros danger ) , service de secours hôpital de Trévenans , tronçon aménageable avec peu de modification environnemental ....</i></p> <p><i>Le nombre croissant de camions, les accidents graves ces dernières années en font un tronçon à risque.</i></p> <p><i>Nous avons pour beaucoup hâte que ce projet soit réalisé. »</i></p>
8	02/03/24	Charlène HUGUENIN	<p><i>« Je vous envoie ce mail pour vous donnez mon avis. En sachant que j'emprunte cette route tous les jours pour me rendre a mon travail je vois qu'arrivé au entonnoir il y a des gros ralentissement que ce soit dans les deux sens. Cette situation engendre des bouchons sur la A36 ce qui est très dangereux pour tout le monde car ont doit emprunter la bande d'arrêt d'urgence pour emprunter la sortie direction Héricourt.</i></p> <p><i>En faisant les travaux il y aurait plus cela et la circulation serait encore plus fluide.</i></p>

			<i>Je suis pour ces travaux pour le bien de tous. En restant à votre disposition »</i>
9	04/03/24	Alexandre FAUVIOT	<p><i>« Etant un automobiliste qui utilise la RN19 minimum 2 fois par jour, pour rejoindre l'échangeur de Sévenans depuis Héricourt, afin de rejoindre la A36, je voudrais vous soumettre mes avis concernant la nécessité de passer la RN19 en 2x2 voies.</i></p> <p><i>Premièrement : Passer la RN19 en 2x2 voies pourrait incontestablement faire gagner un précieux temps à nos services d'urgences qui lors de leurs interventions, se retrouvent fréquemment coincé dans les flux de circulation intense notamment pendant les heures de pointe. En effet, il est difficile et dangereux pour les automobilistes de s'écarter pour laisser passer les services d'urgences, de plus les ambulances et les pompiers sont souvent bloqués derrière des camions qui ne peuvent pas les laisser passer, contenu du fait qu'il n'y a pas de bande d'arrêt d'urgence et que par endroit cette portion de route est étroite à cause des murs anti-bruit. Par conséquent c'est un enjeu vitale pour les individus qui font appel aux services d'urgences et pour les patients qui doivent être transportés rapidement à l'HNFC.</i></p> <p><i>Deuxièmement : Il s'agit d'une question de sécurité, il arrive fréquemment qu'une voiture ou qu'un camion tombe en panne sur cette portion de route et comme cité précédemment il n'y a pas de bande d'arrêt d'urgence, ce qui contraint les automobilistes à faire des écarts importants sur la voie opposée, notamment les camions pour éviter l'obstacle et cela ralentit considérablement la circulation, ce qui crée très vite des bouchons qui remontent parfois jusqu'à la sortie n°11 de la A36. De plus, lorsqu'un véhicule tombe en panne du côté des murs anti-bruit, le conducteur et les passagers de ce dernier ne peuvent même pas quitter leur véhicule sans se mettre en danger pour se mettre à l'abri, car il faut traverser la route pour se réfugier derrière la glissière en béton qui borde la voie opposée, il est donc très dangereux de tomber en panne sur cette portion de route. En complément, de nombreux camions ont des difficultés pour monter la côte dans le sens Héricourt vers Sévenans, ce qui fait régulièrement chuter la vitesse de circulation de 80 Km/h à 50 Km/h, cela cause de gros ralentissements intempestifs et augmente significativement le risque accident, car il n'y a pas de voie pour doubler les véhicules lents qui montent cette côte.</i></p> <p><i>Troisièmement : Pour le confort des automobilistes passer la RN19 en 2x2 voies permettrait d'obtenir un gros gain de temps sur les temps de trajet, en effet le gain peut aller de 5 à 10 minutes de temps de parcourt durant les heures de pointe. De plus, cela réduirait drastiquement le nombre d'incivilités qui se produisent sur la route lors de gros ralentissement et surtout à la fin de la 2x2 voies, en sortie de l'échangeur dans le sens Sévenans vers Héricourt, car de très nombreux véhicules doublent jusqu'aux derniers mètres aux niveaux des balises et du zébra juste avant le passage en 1x1 voies, cela provoque</i></p>

			<p><i>également de gros ralentissements intempestifs, puisque certains véhicules roulant à droite, notamment les camions, se voient contraints de ralentir fortement pour laisser passer le véhicule qui les double, faute de quoi ils se percuteraient.</i></p> <p><i>Conclusion : Passer la RN19 en 2x2 voies permettrait d'améliorer grandement le confort et la sécurité des automobilistes, ainsi que d'améliorer également le temps de réponse des services d'urgences. »</i></p>
10	11/03/24	Boeglin	<p><i>« Étant riverains de la RN 19 à Botans, depuis sa création, nous avons subi la construction initiale de cette route, sa présence actuelle, et nous allons subir les futurs travaux. Si cette route avait été faite à l'origine en 2x2 voies, nous ne devrions pas de nouveaux subir les nuisances de ces travaux. Pour limiter les nuisances sonores, un mur anti bruit a été mis en place, mais ce dernier est insuffisant, il n'est pas adapté aux poids lourds plus hauts que le mur. Nous craignons subir encore plus de nuisances, avec une vitesse supérieure après travaux. D'autant qu'il n'est prévu aucunes mesures supplémentaires, les murs existants seraient remis en place après travaux.</i></p> <p><i>Nous avons tenté d'analyser le dossier du projet de la mise en 2x 2 voies, ce dernier est présent sur le site de la préfecture de Belfort, mais le volume du dossier, sa technicité, nous font penser que le but est de décourager les personnes concernées. Dans ce dossier, sur de nombreux points, il semble que tout sera parfait !!! Il n'y aura pas plus de bruit, pas de plus de pollution, pas plus de nuisances...</i></p> <p><i>A noté, dans le dossier des études de comptages de véhicules ont été faites, en janvier 2021, durant une semaine, il ressort que le pourcentage de poids lourds (véhicules les plus bruyants) sur le volume total de trafic de la zone concernée représentent 12%, nous pensons que cette étude est complètement impactée par le fait que nous étions soumis à ces dates à un couvre feu lié à la pandémie de COVID, de plus début 2021, le trafic était très réduit du fait du grand ralentissement de l'économie.</i></p> <p><i>Les travaux vont durer de deux à trois ans, cela suppose bruit, poussiere, circulation d'engins, pollution, risques écologiques....</i></p> <p><i>Les mesures prévues dans le plan nous paraissent bien dérisoires, par exemple pour le bruit, les mesures sont : réalisation d'un dossier bruit, travail de nuit exceptionnel, information des riverains par le biais d'un site internet, implantation du matériel bruyant pas trop près des habitations. Quel programme !! Les mesures pour la pollution air, eau, sont du même</i></p>

			<p>genre...</p> <p><i>Nous espérons que les risques liés à la présence des conduites de gaz et oléductes seront bien pris en compte. En fait cette étude est volumineuse, mais au final quelque soient les nuisances, la conclusion est la même, les seuils ne seront pas dépassés. Nous aurions aimé être mieux protégés pendant les travaux et après !!!</i></p> <p><i>Nous espérons que nos observations seront au moins lues, mais elles ne changeront malheureusement absolument rien. »</i></p>
11	11/03/24	Pascal BOSCHI	<p>« Concernant le secteur de la sortie d'Argiésans, il serait bon de prévoir une atténuation du bruit provenant des véhicules pour les riverains. À l'heure actuelle dormir fenêtres ouvertes en période de chaleur n'est déjà pas très commode, avec le passage en 2X2 voies, cela risque de devenir assez pénible. Pour ce qui est de la sécurité, ces travaux sont indispensables et devraient se faire au plus vite, étant donné les nombreux accidents. Seule crainte, les vitesses très excessives qui arrivent souvent quand la circulation est fluide, notamment la nuit</p>
12	12/03/24	Manuel CHANTERANNE	<p>« Suite à mon passage le 11 mars à la préfecture du territoire de Belfort et ma rencontre avec un membre de la commission d'enquête. Voici mes observations concernant la RN19 entre Sevenans et Héricourt.</p> <p><i>Empruntant très régulièrement cet axe, je constate qu'il devient de plus en plus <b>anxiogène</b> et agit comme un <b>goulot d'étranglement</b>, venant du Luxembourg pour rejoindre Belfort, où le tracé est en 2x2 voies continuellement, il s'arrête brutalement à hauteur d'Héricourt. Ce qui est d'autant plus incompréhensible car nous arrivons dans l'aire urbaine, au lieu de s'élargir, la route se rétrécit. Il s'agit d'un maillon manquant manifeste, et l'avis est partagé unanimement par les personnes que je croise et que je rencontre.</i></p> <p><i>Suite à cette configuration, nous voyons que cela entraîne aux heures de pointe un <b>trafic important</b> et souvent des <b>bouchons</b> le soir sur l'A36 ou la file de véhicules s'étant parfois jusqu'à Belfort sur la bande d'arrêt d'urgence pour atteindre la sortie 11 de l'autoroute (sens Belfort/Héricourt) et le matin également dans l'autre sens entre Héricourt et l'échangeur de l'A36.</i></p> <p><i>De plus, ce tronçon est très <b>accidentogène</b>, le constat est sans appel, les différents articles de presse relatant les carambolages, accidents, blessés et morts sont légions.</i></p>

			<p>exemple :</p> <p><a href="https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/grave-accident-circulation-entre-sevenans-hericourt-1275311.html">https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/grave-accident-circulation-entre-sevenans-hericourt-1275311.html</a></p> <p>La réalisation de cette route va également désenclaver Héricourt et la zone industriel du mont vaudois se développera d'autant plus.</p> <p>Sur le plan environnemental, je n'ai pas de remarques, on visualise le futur tracé qui longe l'actuelle rn19, le terrain est déjà prêt, en friche actuellement et il n'y aura pas d'impact.</p> <p>Lors de la réalisation de cette portion, il serait bon de mettre des <b>panneaux lumineux à message variable</b></p> <p>Enfin sur l'aspect financier, une enveloppe avait été allouée suite à un reliquat issu des travaux financés par la société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR) sur l'échangeur de Sevenans, achevés en 2019. Certes, le cout des travaux est désormais plus important suite à l'inflation, mais plus on attend, plus le cout sera important, c est une chaine de logique sans fin.</p> <p>Vous le voyez, par mon exposé ci dessous, ce projet est vital pour l'aire urbaine, combien de morts devront nous attendre avant la réalisation des travaux? combien de temps perdus sur la route dans les bouchons? Il faut que tout soit mis en œuvre rapidement afin de lancer ces travaux aussi rapidement que possible, les automobilistes attendent désespérément que les pouvoirs publiques fassent le nécessaire pour le bien commun.</p> <p>Merci d'avoir pris le temps de lire et en espérant alimenter positivement ce projet afin qu'il aboutisse dans les prochains mois. »</p>
13	13/03/24	Gilles PICON	<p>« L'élargissement de cette route permettra certainement de fluidifier le trafic aux heures de pointe ce qui conviendra aux automobilistes, mon observation concerne le projet concomitant de création de voie cyclable.</p> <p>Cette voie cyclable ne doit être envisagée que comme un élément de la liaison Héricourt Belfort et donc être raccordée aux projets des collectivités locales riveraines. Le financement prévu sur l'emprise du chantier RN19 devra contribuer à la réalisation du projet des collectivités même si son tracé peut être hors de la zone de chantier. En effet la mise en</p>

			<p><i>sécurité des usagers cyclistes ainsi que la topographie des lieux milite pour un tracé longeant la voie ferrée par le sud depuis Brevilliers pour éviter le passage sur le pont étroit de la D18, puis passage par Banvillars et à nouveau longeant la voie ferrée jusqu'à l'ouvrage passant sous la RN19 et enfin le tracé rejoint la piste existante qui contourne Argiésans par le Sud.</i></p> <p><i>C'est par une synergie Etat / Conseils départementaux / Communes que les infrastructures pourront faire du vélo une alternative à la voiture sur les trajets courts et ainsi contribuer à la diminution de l'empreinte carbone de nos déplacements. »</i></p>
14	14/03/24	Ludivine RUFFIEUX	<p><i>« Concernant votre enquête pour le projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN 19 entre Héricourt et l'échangeur de Sevenans, je me permets de vous contacter. C'est une route que je dois emprunter quotidiennement pour me rendre à mon travail. Mais parfois j'évite cette route et préfère faire un détour. La 2x2 voies est très empruntée et des véhicules circulent vite pour être le premier arrivé à l'entonnoir ( 1 voie). Causant des excès de vitesse et aussi des embouteillages comme c'est une route très empruntée pour se rendre en direction de Delle ou Sévenans ou prendre l'autoroute. De plus prenant cette route en fin de journée vers 17h45 (1 fois par semaine sur ce créneau horaire) souvent je me retrouve dans les embouteillages à ce moment. »</i></p>
15	15/03/24	Pascal BOSCHI	<p><i>« Concernant le secteur de la sortie d'Argiésans, il serait bon de prévoir pour les riverains, une atténuation du bruit provenant des véhicules.</i></p> <p><i>À l'heure actuelle, dormir la nuit fenêtres ouvertes en période de chaleur n'est déjà pas très commode, avec le passage en 2X2 voies, cela risque de devenir assez pénible.</i></p> <p><i>Seule crainte : Les vitesses excessives qui arrivent souvent quand la circulation est fluide et notamment la nuit.</i></p> <p><i>La longue « ligne droite » de cette route avant la sortie Argiésans fait que certaines personnes en profitent pour effectuer une accélération.</i></p> <p><i>Pour ce qui est de la sécurité, ces travaux sont indispensables et devraient se faire au plus vite étant donné les nombreux accidents. »</i></p>
16	15/03/24	Caroline Prévôt et Thierry Feschotte	<p><i>« Résidants à Héricourt, et utilisateurs de cette portion de route de manière journalière aux heures de bureau : 7h50 - 12h - 13h50 - 18h, nous constatons des bouchons quotidiens au rétrécissement de la 2 x 2 voies, de plus comme il y a plusieurs accès sur cette portion rétrécie, les bouchons s'accroissent et les risques accidentogènes deviennent patents.</i></p> <p><i>Les conduites à risque également, de nombreux conducteurs, camions compris s'agglutinent</i></p>

			<p><i>à gauche pour essayer de gagner du temps. Il suffit de consulter les archives pour constater le nombre d'accidents et de décès sur cette portion rétrécie. Enfin, la sortie d'autoroute venant de Belfort en direction d'Héricourt à ces mêmes heures, surtout le soir, est très dangereuse, les véhicules devant circuler sur la bande d'arrêt d'urgence pour ne pas risquer une collision des véhicules les dépassant en direction de Montbéliard.</i></p> <p><i>Ces travaux d'élargissements ne devraient pas trop impacter la faune sauvage s'ils sont bien menés, quand aux nuisances sonores des murs antibruit peuvent être installés le tout permettra enfin une circulation plus fluide et surtout moins accidentogène.</i></p> <p><i>Nous les attendons avec impatience depuis de nombreuses années et sommes très FAVORABLE à ces travaux d'élargissement de la RN19 entre Héricourt (Haute-Saône) et l'échangeur de Sévenans (Territoire de Belfort). »</i></p>
17	17/03/24	M. et Mme JEANPIERRE	<p><i>« Route très très dangereuse qui nécessite la mise en 2x2 voies. Les passages de la route de 2 voies à une seule sont accidentogènes . De plus la circulation étant très importante à certaines heures de la journée , les bouchons sont très nombreux et gênent les déplacements quotidiens. »</i></p>
18	19/03/24	Romain GIRY	<p><i>« Je suis favorable au Projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN19 entre Héricourt et l'échangeur de Sevenans</i></p> <p><i>Il est urgent de faire cet aménagement de mon point de vue, pour des raisons de sécurité. En effet il y a de nombreux accidents frontaux dont des accidents mortels sur cette portion</i></p> <p><i>Aussi de nombreux bouchons (qui participent aux accidents) du fait du passage de 2 voies à 1 voie et donc de l'effet entonnoir</i></p> <p><i>Merci de prendre en considération mon point de vue »</i></p>
19	21/03/24	Françoise et Didier EDELBLUTTE	<p><i>« Ci joint l'avis de mon épouse et moi sur le Projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN19 entre Héricourt et l'échangeur de Sevenans, dans le cadre de l'enquête publique en cours</i></p> <p><i>Nous habitons LUZE et utilisons le tronçon concerné quasiment tous les jours.</i></p>

			<p><b>1. La sécurité</b></p> <p><i>Cet aménagement nous paraît indispensable pour assurer la sécurité des usagers, en effet, à chaque passage quelque soit l'heure, la circulation est importante (en plus de nombreux camions) et nous sommes toujours inquiets quand on croise des camions, surtout dans les différentes courbes qui jalonnent le tracé.</i></p> <p><i>De plus sur la petite ligne droite, in n'est pas rare de voir des dépassements dangereux</i></p> <p><i>Cet aménagement nous paraît donc essentiel et primordial pour la sécurité</i></p> <p><i>NOTA : la piste cyclable de la sortie de Brevilliers jusqu'à la route de Banvillars amènera un apport pour la sécurité des cyclistes, la portion évitée étant dangereuse (je suis cyclotouriste et j'emprunte souvent cette portion)</i></p> <p><b>2. La fluidité</b></p> <p><i>Aux heures de pointe, il y a de nombreux ralentissements et bouchons qui engendrent :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>de nouveaux risques sécurité</i></li> <li>• <i>de la perte de temps aux usagers</i></li> <li>• <i>un surcroît de circulation dans les villes/villages environnant car un certains nombre d'usagers y passent pour éviter ces bouchon</i></li> <li>• <i>un consommation supplémentaire de CO2 due aux bouchons et trajets d'évitement</i></li> </ul> <p><b>3. Impacts environnementaux</b></p> <p><i>Je ne suis pas spécialiste mais l'aménagement se fera sur le tracé actuel, sans couper d'arbre et avec l'économie de CO2 due à la fin des bouchons, l'impact devrait être nul</i></p> <p><i>Nous avons donc hâte que cet aménagement soit réalisé. »</i></p>
20	21/03/24	---	<p><i>« Je suis un habitant d'Argiésans dont la maison se situe à environ 150 m de la RN 1019 et à la même altitude. Les nuisances sonores sont déjà bien présentes vu le flux très important de circulation sur cet axe. Je souhaiterais donc que des murs anti bruits d'une hauteur assez conséquente soient installés depuis la fin du bois de Dorans Banvillars jusqu'à la sortie Argiésans.</i></p> <p><i>Lors de la construction des deux premières voies de circulation en 2003 il avait été dit que des murs anti-bruits seraient installés une fois que la RN 1019 passerait en 2X2 voies.</i></p> <p><i>Je pense qu'il est nécessaire de prévoir ces murs pour le bien être des riverains.</i></p> <p><i>Sur les documents présentés dans le dossier d'enquête publique que j'ai consulté en mairie il est difficile de voir si ces murs sont existants »</i></p>

21	22/03/24	Mathieu Bourcey	<p>« J'ai eu vent de cette enquête publique En tant que cycliste au quotidien (pas seulement pour le sport, mais aussi pour l'utilitaire), je souhaiterais vous faire part du besoin de création d'une piste cyclable (idéalement en site propre, ou sur des routes très peu passantes) pour permettre de relier Héricourt à Bavillier/Belfort en sécurité à vélo. S'il pouvait également passer à proximité de Banvillars cela ajouterait un village connecté.</p> <p>si un passage sous un pont de la future RN19 est à prévoir assez large pour une piste cyclable, autant l'anticiper dès maintenant plutôt que de se retrouver devant le fait accompli, où il sera trop tard pour l'élargir. actuellement la route est particulièrement dangereuse pour les cyclistes. Habitant à Valdoie, il m'arrive régulièrement d'aller voir des amis à Héricourt à vélo, et je me fais bien trop régulièrement frôler par des automobilistes ne respectant pas les distances de sécurité de 1m50 hors agglo ou 1m en agglo. J'ai arrêté d'espérer qu'ils s'éduquent un jour, je demande maintenant aux autorités locales des pistes cyclables à l'écart des voitures pour la sécurité/survie des cyclistes.</p> <p>merci d'avance de votre prise en compte de ma demande »</p>
22	22/03/24	E. PETIT	<p>« Je souhaite verser au dossier de consultation le commentaire suivant : Dans le cadre de l'élargissement de la RN19, il me semble primordial de ne pas oublier d'autres modes de transports plus doux et moins polluants que le voiture , à savoir le Vélo Alors que la crise climatique touche tous les territoires, la créations d'une liaison cyclable entre Belfort Héricourt me semble particulièrement opportune et pertinente car elle permettrait à tous les habitants du secteur de pouvoir effectuer leurs déplacements avec un impact carbone nul. Un tracé proposé par la Comm Communes d'Héricourt reliant cette ville à Brevilliers, Banvillars , pour rejoindre Argiesans , Bavilliers et Belfort ( piste existante à améliorer ) Je vous remercie de bien vouloir étudier ce projet »</p>
23	22/03/24	Antonin MATHEY	<p>« Dans le cadre de l'Enquête publique unique pour les travaux d'élargissement à 2X2 voies de la RN19 entre Héricourt et l'échangeur de Sévénans, je souhaitais vous faire part de mes observations:</p> <p>En tant qu'usager régulier (aller/retour travail, chaque jour) de la portion de route concernée par le projet de passage en 2x2 voies, je souhaite exprimer mon plein soutien à cette initiative. Cette transformation apportera de nombreux avantages tant en termes de</p>

			<p>sécurité que de fluidité de la circulation.</p> <p>Tout d'abord, la sécurité des usagers est primordiale. À plusieurs reprises, j'ai été confronté à des situations dangereuses où des véhicules se déportaient sur ma voie en raison de l'étroitesse de la route actuelle. Le passage en 2x2 voies permettra de réduire significativement ce type d'incidents et d'assurer une meilleure protection pour tous les conducteurs.</p> <p>En outre, la suppression des bouchons est un enjeu majeur pour cette route. Les embouteillages fréquents causent non seulement des retards importants, mais également des situations de tension et d'impatience parmi les usagers. En élargissant la route et en augmentant le nombre de voies, nous pourrions fluidifier le trafic et réduire les temps de trajet pour tous.</p> <p>Ce projet de passage en 2x2 voies représente donc une opportunité significative d'améliorer la qualité de vie des habitants de la région, ainsi que celle des personnes qui empruntent cette route pour leurs déplacements quotidiens ou occasionnels.</p> <p>En conclusion, je soutiens pleinement cette initiative et j'encourage vivement les autorités compétentes à poursuivre dans cette voie. Le passage en 2x2 voies apportera des bénéfices tangibles en termes de sécurité routière, de fluidité du trafic et de confort des usagers.</p> <p>Je vous remercie pour la démarche entreprise et pour les efforts que vous mettez en place pour simplifier la vie de tous. »</p>
24	22/03/24	Mathilde Lods	<p>« J'utilise quotidiennement cet axe pour des raisons professionnelles depuis plus de 10 ans. Cette portion non aménagée est extrêmement accidentogène. Plusieurs accidents par an et en l'état ne garantissant pas une sécurité optimale aux usagers.</p> <p>Il est donc indispensable de sécuriser cette axe.</p> <p>De plus, tous les jours, aux heures de pointes, je rencontre des embouteillages dus au rétrécissement à 2x1 voies, que ce soit à Héricourt ou à Sevenans malgré les aménagements de l'échangeur.</p> <p>Il est donc indispensable de fluidifier le trafic sur cet axe très emprunté.</p>

			<i>Je suis plus que favorable à un aménagement de cette portion en 2x2 voies. »</i>
25	23/03/24	Augustin Jacquelin Belfortain et adhérent Véloxygène 90	<i>"Par ce mail je vous communique l'intérêt de réaliser une liaison cyclable dans le cadre des travaux de la 2x2 voie entre Héricourt et Belfort, comme proposée par l'association Veloxygène 90 qui est la meilleure proposition pour la sécurité des usagers."</i>
26	23/03/24	Sébastien JACQUET	<i>"Je me présente Mr JACQUET SEBASTIEN , je réside sur la commune de grandvillars. Je viens de voir l'enquête publique pour le projet d'élargissement de la rn19 entre sevenans et Héricourt. Je vous adresse cet email de ma part, ma famille, ma belle famille , mes amis Ou nous sommes tous HYPER FAVORABLES à l'élargissement de la voie rapide en 2x2 voies sur cette partie là , nous l'empruntons très souvent et la logique veut que ce tronçon soit continuellement en 2x2 pour le bien être et la sécurité de tous les usagers de la route et mettre fin à ces petits moments de ralentissement qui sont hyper dangereux et qui produisent de grave accidents et bouchons. En vous remerciant."</i>
27	23/03/24	Didier EDELBLUTTE	<i>"Encore un accident grave cet AM sur le tronçon de l'enquête, quelques minutes avant notre passage. Il serait intelligent de mettre une limitation et un séparateur de voie avant les travaux de la 2x2 voies. Merci pour votre prise de responsabilité et vote action."</i>
28	25/03/24	Vincent ROY	<i>"J'utilise cette portion de route tous les jours pour me rendre au travail et rentrer chez moi.</i> <ul style="list-style-type: none"> <li><i>• Dans le sens Delle/Hericourt, le rétrécissement entraine des embouteillages allant jusqu'à la sortie d'autoroute de l'A36 obligeant les voitures à se mettre sur la voix d'arrêt d'urgence rendant la situation très dangereuse. De nombreux accidents graves ont lieu sur cette portion de route.</i></li> <li><i>• Dans les 2 sens, le rétrécissement entraine des ralentissements qui entraînent des incivilités et des situations dangereuses. De plus cet axe permet l'accès à l'hôpital ce</i></li> </ul>

			<p><i>qui peut retarder une prise en charge.</i></p> <p><i>L'aménagement à 2x2 voies permettrait de fluidifier le trafic et réduire les accidents sur cette portion".</i></p>
29	25/03/24	Claude PICHET	<p><i>« Le projet de passage à 2 fois 2 voies de la RN19, pose le problème des déplacements Héricourt/ Belfort que ce soit en voiture ou en cyclo</i></p> <p><i>Sur les plans fournis , sur celui de 2022 présenté en mairie de Brevilliers comme sur celui actualisé de 2024, les déplacements cyclistes ne sont pas étudiés de façon précise . Une grande flèche rouge les représentent sans qu'un tracé précis , avec raccordements à l'existant soit établi (pas de piste cyclable entre la sortie de Brevilliers et l'entrée dans Argiésans)</i></p> <p><i>Le déplacement par cycle (vélo, tandem, vélo cargo, cyclo avec remorque) va prendre avec les années une importance majeure et nécessite une attention particulière</i></p> <p><i>2 Projets ont été élaborés par la communauté de communes d'Héricourt</i></p> <p><i>--le premier longeant la voie d'accès à Héricourt entre Brevilliers et le rond point supérieur , en regard des déchèteries; il impose que les cyclistes coupent cette voie pour rejoindre la voie emmenant à la déchèterie ; cette voie est très empruntée , souvent avec des vitesses élevées et de ce fait n'offre pas une sécurité suffisante pour les cyclistes (par exemple passage d'une famille avec des enfants)</i></p> <p><i>--le 2° projet, suit la voie ferrée, entre Brevilliers et le pont de la route menant à Banvillars, et se raccorde avec la route allant de Banvillars à Argiésans puis avec la piste cyclable d'Argiésans ; le trajet est un peu plus long, mais plus sécurisé, moins bruyant, et sans dénivelé trop marqué et donc retient toute mon attention. »</i></p>
30	25/03/24	Etienne MANGIN	<p><i>« Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. »</i></p>
31	26/03/24	M. CHANTERANNE	<p><i>« En complément de mon mail du 12 mars 2024, deux points :</i></p> <p><i>1) ce qui bloquait les travaux l'an dernier était sur le transfert de la rn19 au département de la Haute Saône et la récupération de la TVA sur les travaux. Ce frein est désormais levé puisque la RN19 reste nationale sur la totalité du tronçon en question.</i></p>

			<p>2) Encore deux accidents sur cette portion ce weekend , au cœur de l'enquête publique vous pourrez faire part de ces accidents à l'avis de l'autorité environnement qui : " recommande aussi au maître d'ouvrage de mener « une analyse plus précise de l'accidentalité de la section" ( source Est Républicain <b>Guillaume Minaux</b> - 25 oct. 2023 à 19:00 ).</p> <p>Sur les 22 avis publiés jusqu'à présent, ils sont unanimes, et décrivent l'urgence des travaux. »</p>
32	26/03/24	Arnaud MUTUEL	<p>« Je vous écris pour apporter un commentaire dans le cadre de l'enquête publique sur les travaux de la RN19 entre Héricourt et l'échangeur de Sévénans.</p> <p>"Étant utilisateur quotidien de la RN19 entre Héricourt et Sévénans aux heures de pointes (env. 7h30 et env. 17h), l'élargissement en 2x2 voies sur l'ensemble du parcours est très bonne chose pour la fluidité et la sécurité du trajet.</p> <p>Réalisant aussi ce trajet en vélo dans un esprit de participer à l'effort de mobilités durables, j'ai été surpris en consultant le plan général des travaux de ne pas voir apparaître la prise en compte d'un aménagement de piste cyclable entre Brevilliers et Argésians, à minima, ou encore mieux un aménagement de piste cyclable entre Brevilliers et Froideval au niveau de la Coulée Verte.</p> <p>L'aménagement d'une piste cyclable entre Brevilliers et Froideval apporterait une réelle plus value au projet en ajoutant un effort de transition vers les mobilités durables en plus de la sécurisation du réseau routier."</p> <p>Je vous remercie par avance pour la prise en compte de mon commentaire. Et je vous souhaite une belle journée. »</p>
33	26/03/24	Bertrand HUET	<p>« Après avoir pris connaissance de quelques documents concernant l'élargissement de la 2x2 voies de la RN 19, je suis étonné de ne pas voir de piste cyclable associée.</p> <p>Habitant Héricourt, j'aimerais utiliser plus souvent mon vélo pour aller travailler à Belfort. Cependant il n'y a pas de piste cyclable entre Brevilliers et Argésians, ce qui rend ce parcours très dangereux.</p> <p>La mise en place d'une piste cyclable, serait un grand plus pour la population Héricourtoise désirent se rendre à Belfort.</p>

			<i>Utilisation du vélo se développe de plus en plus sur Héricourt, la jonction cyclable avec Belfort devient indispensable. »</i>
34	27/03/24	Mr et Mme Marc THEVENOT	<p><i>« En ma qualité d'habitant de BREVILLIERS et d'utilisateur journalier de cette route entre BREVILLIERS et BOUROGNE pour me rendre à mon travail, je suis favorable au projet d'aménagement en 2x2 voies de la RN19 que nous attendons depuis plusieurs années.</i></p> <p><i>Je profite que cette enquête publique soit ouverte à l'ensemble des usagers pour vous soumettre 2 observations.</i></p> <p><i>L'élargissement de cette portion permettra de fluidifier le trafic intense que nous connaissons à ce jour et réduira sûrement tous les risques liés à la Sécurité routière, ce qui est vital et primordial dans un tel projet.</i></p> <p><i>Par contre, après analyse du dossier, ma crainte principale est la prise en compte des nuisances sonores, les mesures prévues pour limiter le bruit paraissent dérisoires, seuls les murs existants sur la commune d'Argiésans seront repris, rien sur le reste du tracé (pas de murs ni de merlons de terre...) et pourtant les habitants comme nous, de la rue des Combes sur BREVILLIERS (zone de la PREUSSE) se trouvent qu'à quelques mètres de cette route.</i></p> <p><i>L'été dernier, par rapport à la période de sécheresse, c'était l'enfer...</i></p> <p><i>impossibilité de profiter de l'extérieur en toute tranquillité et de pouvoir laisser les fenêtres ouvertes, bruit incessant jour et nuit.</i></p> <p><i>Il serait judicieux de reprendre ce point dans votre projet pour le bien être des riverains sur l'ensemble des communes impactées.</i></p> <p><i>Autre sujet, étant cyclotouriste, je m'interroge aussi sur le tracé de la future piste cyclable liaison entre la Haute Saône et le territoire de BELFORT sur l'étude, on n'a du mal de se projeter, cette piste cyclable sera t.elle à la hauteur des attentes des passionnés de la petite reine au beau milieu d'une 2x2?, sujet à approfondir et à clarifier, je pense.</i></p> <p><i>Par avance, nous vous remercions pour la prise en compte de nos observations et espérons que ces points seront repris dans la mise à jour du dossier. »</i></p>
35	28/03/24	Sébastien FREMIOT	<p><i>« Je vous prie de trouver ci-dessous des commentaires à l'enquête publique en objet.</i></p> <p><i>Le projet envisage la création d'une piste cyclable d'une largeur de 3 mètres sur un tronçon Héricourt – Argiésans. Suivant la définition de la piste cyclable, cela sera donc un itinéraire cyclable en site propre, ce qui est un bon point.</i></p>

			<p><i>Je tiens à souligner plusieurs points qui me semblent importants par rapport à cet aménagement cyclable :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Une attention particulière devra être apportée au bruit : au besoin, des murs d'isolation acoustique seront à mettre en place afin de permettre aux cyclistes de ne pas subir les nuisances auditives des véhicules motorisés.</i></li> <li>● <i>L'aménagement cyclable devra être continu, c'est-à-dire que l'aménagement ne doit pas s'interrompre aux éventuels carrefours.</i></li> <li>● <i>L'objectif final affiché étant de relier Héricourt à Belfort, l'aménagement sera potentiellement utilisé pour de nombreux trajets pendulaires. Pour cela, il est nécessaire de minimiser le temps de trajet en privilégiant un itinéraire direct, c'est-à-dire sans détour par les centre-bourgs. Des liaisons spécifiques pourront être envisagées entre les centre-bourgs et cette piste principale</i></li> <li>● <i>Les ronds-points classiques sont particulièrement insécurisants pour les cyclistes. Si le tracé doit passer par un/des ronds-points, il faudra veiller à ce qu'ils intègrent un anneau cyclable séparé (« à la hollandaise »).</i></li> <li>● <i>Enfin, si le franchissement de la RN19 s'avère nécessaire, il faudra que l'ouvrage de franchissement permette de le faire en sécurité et de manière fluide (pente limitée)</i></li> </ul> <p><i>Le Cerema a édité de nombreux ouvrages avec des recommandations, il sera opportun de les suivre. Bien à vous, »</i></p>
36	28/03/24	-	<p><i>« Bonjour, En sus des passerelles à gibier Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Sincères salutations. »</i></p>
37	28/03/24	-	<p><i>"Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Sincères salutations. »</i></p>
38	28/03/24	Marie-Dominique BELUCHE	<i>« Bonjour</i>

		Conseillère départementale canton de Bavilliers	<i>Merci de penser à un passage sous la RN 19 pour favoriser la circulation cyclable entre Belfort et Héricourt. On peut même partager l'espace avec la faune sauvage. Circulation douce et corridors biologiques sont compatibles Cordialement »</i>
39	28/03/24	Mélinée HEITZ	<i>« A l'attention du président de la commission d'enquête Bonjour, Je suis favorable au Projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN19 entre Héricourt et l'échangeur de Sevenans. De mon point de vue, il est urgent de faire cet aménagement pour des raisons de sécurité. En effet il y a de nombreux accidents frontaux dont des accidents mortels sur cette portion. Un mur de séparation entre les voies est nécessaire. On constate aussi de nombreux bouchons (qui participent aux accidents) du fait du passage de 2 voies à 1 voie et de l'effet entonnoir. Merci de prendre en considération mon point de vue. Cordialement »</i>
40	28/03/24	Emmanuel BAUMONT	<i>« Bonsoir Madame, Monsieur, Il faut aménager une traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.  Merci pour votre compréhension. Sincères salutations. »</i>
41	28/03/24	Bertrand PILLOT	<i>« Bonjour Madame, Monsieur,  Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.  Sincères salutations. »</i>
42	28/03/24	Jacqueline PILLOT	<i>« Bonjour Madame, Monsieur,  Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-</i>

			<i>Héricourt. Sincères salutations. »</i>
43	29/03/24	-	<i>« Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Sincères salutations. »</i>
44	29/03/24	Emmanuelle SCHUSTER	<i>« Bonjour, Je souhaite donner mon avis sur le projet cité en objet. J'espère vraiment que ce projet permettra enfin une liaison cyclable sécurisée entre Belfort et Héricourt. Cela permettrait enfin de connecter l'ensemble du nord franche comté autour des axes que sont l'Eurovelo 6 et la Coulée verte. Pour le loisir, le tourisme mais également les trajets vélo-travail. De plus en plus de vélo ont une assistance électrique et permettent sans problème de l'envisager pour remplacer la voiture. C'est bon pour la planète, la santé et le portefeuille ! Vous remerciant Cordialement »</i>
45	29/03/24	-	<i>« Monsieur, madame, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Cordialement »</i>
46	29/03/24	William CARREZ	<i>« Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Sincères salutations. M. CARREZ William Président club ASCAP VTT Affilié FFCT. »</i>
47	29/03/24	Jean-Bernard BUHL	<i>« Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2</i>

			<i>voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt Cordialement »</i>
48	29/03/24	Alain CLAVEQUIN	<i>« Bonjour Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.  Sincères salutations »</i>
49	29/03/24	Jérôme KIENE	<i>« Bonjour,  Dans le cadre de la politique de décarbonation, dans le cadre de la transition écologique, dans le cadre de l'éco-mobilité, dans le cadre de la santé publique et de la volonté d'amener le peuple à une activité sportive régulière, il est important dans tous les projets d'aménagements des voies routière, liaisons ferroviaire et fluviale, d'avoir un projet à la hauteur de ces cadre et en cohérence avec les politiques actuelles. Pour cela il est important de réaliser les travaux s'y rapportant.  Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Sincères salutations. »</i>
50	29/03/24	Geneviève FABUREL  Présidente des Cyclotouristes Belfortains	<i>« Bonjour, Je suis cycliste et me déplace essentiellement en vélo autour de Belfort. La liaison entre Belfort et Héricourt est primordiale. Idéalement, elle serait en zone protégée bidirectionnelle et loin de la RN19. Merci de prévoir également la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Sincères salutations. »</i>
51	29/03/24	Antoine CLERC	<i>Bonjour,  Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de</i>

			<p><i>l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</i></p> <p><i>Sincères salutations.</i></p>
52	29/03/24	Piotr Olszewski	<p><i>Bonjour,</i>  <i>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</i>  <i>Sincères salutations.</i></p>
53	29/03/24	Martin Bos	<p><i>« Bonjour,</i>  <i>Dans le cadre de la transition écologique du secteur des transports, le plus émetteur, merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</i>  <i>Sincères salutations. »</i></p>
54	29/03/24	Monique Faye-Gaspari	<p><i>« Bonjour,</i>  <i>Merci de prévoir la TRAVERSÉE CYCLABLE de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est INDISPENSABLE pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</i>  <i>Sincères salutations. »</i></p>
55	29/03/24	Jérémy BELLANGER	<p><i>« Bonjour,</i>  <i>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies.</i>  <i>Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</i>  <i>Sincères salutations. »</i></p>
56	29/03/24	Mr Rougeot	<p><i>« Madame , monsieur</i>  <i>Suite aux travaux d'élargissement de la RN19 au niveau d ' Argiésans , Banvillars , il serait tellement judicieux de prévoir une liaison cyclable entre Belfort et Héricourt afin de répondre</i>  <i>aux souhaits de tous les cyclos.</i>  <i>Sincères salutations. »</i></p>

57	29/03/24	Olivier HULLAERT	<i>"Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Sincères salutations. »</i>
58	29/03/24	--	<i>« Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt »</i>
59	29/03/24	Cécile Baziret-Amour	<i>« Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Sincères salutations. »</i>
60	29/03/24	Bernard Bouillon	<i>« Bonjour, Domicilié à Vesoul j'emprunte très régulièrement la RN 19 pour me rendre à Belfort et en Alsace. Je suis très favorable aux travaux d'élargissement à 2X2 voies de cet axe entre Héricourt et l'échangeur de Sévenans. Il en va de la fluidité du trafic routier mais aussi et surtout de la sécurité des usagers notamment en période de pointe. »</i>
61	29/03/24	Michel Dausse	<i>« Bonjour, Merci de faciliter et sécuriser la circulation des cyclistes aux alentours de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies.  Dans un contexte de crise énergétique et climatique, il est indispensable de développer dès maintenant les liaisons cyclables entre les communes de la zone urbaine. Sincères salutations. »</i>
62	29/03/24	E. Brezillon	<i>« Bonjour,</i>

			<p><i>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</i></p> <p><i>Bonne journée »</i></p>
63	29/03/24	Luc Koch-Malblanc	<p><i>« Madame, monsieur</i></p> <p><i>Messieurs les membres de la commission d'enquête</i></p> <p><i>En tant que <u>propriétaire de la parcelle B397 à Banvillars</u> incluse dans l'enquête parcellaire et dans le cadre de l'enquête publique unique en cours, relative au projet d'aménagement de la RN19, je vous prie de trouver ci-dessous un ensemble d'observations, remarques et propositions.</i></p> <p><i>En préambule, je ne formulerai pas d'avis sur le projet routier en lui-même, n'étant pas habitant du secteur. À noter qu'il est cohérent et attendu depuis longtemps par les usagers.</i></p> <p><b><i>Sur le principe de la mesure de compensation MC02</i></b></p> <p><i>Après analyse de l'étude d'impact, je m'interroge sur la <u>proportionnalité</u> entre la mesure de compensation proposée et les impacts résiduels.</i></p> <p><i>Elle est supposée, comme toute MCE, compenser les <u>impacts résiduels significatifs</u>. Ceux-ci correspondent à une surface cumulée de 0,25 ha de boisements (en 6 tènements allant de 0,00 ha (sic) à 0,1 ha) décrits à de nombreuses reprises comme des lisières issues du reboisement spontané après l'emprise des années 1990. L'habitat théorique est une hêtraie-chênaie-charmaie mais le boisement n'est pas mature car correspondant à des lisières, et actuellement non fonctionnel pour l'accueil des principales espèces finalement visées par la MC02 (chiroptères)</i></p> <p><i>Page 207 de l'EI. « Cet impact sur les boisements est marginal et ne concerne que des lisières ou des boisements de recolonisation après les premiers travaux de construction de la route à la fin des années 1990. Compte tenu de cette superficie, l'impact réel du projet ne concerne véritablement que quelques arbres de grande hauteur. »</i></p> <p><i>À noter que le CNPN dans son avis qualifie également cet impact de <u>marginal</u>.</i></p> <p><i>Le calcul du besoin de compensation sur le milieu forestier a été effectué avec l'espèce parapluie Barbastelle d'Europe, chiroptère forestier utilisant les cavités arboricoles. Je ne suis pas compétent pour juger de la méthode de calcul, aboutissant à un besoin de 0,38 ha (p</i></p>

418 EI), néanmoins je m'interroge sur le choix de cette espèce utilisant des boisements matures, en comparaison à ceux détruits (lisières jeunes). Il n'est pas démontré que les zones à déboiser supportent cette espèce (« la présence de gîtes n'est pas avérée », « seulement quelques contacts en transit » sur l'enregistreur 3).

Présentée ainsi, la mesure ne semble pas compenser une perte nette (= 0,25 ha de « lisières », non accueillantes et objectivement non fonctionnelles pour les espèces visées par la MC2). Elle vise plutôt à améliorer, à rendre finalement plus accueillant le site d'implantation de la mesure, alors que celui-ci l'est déjà, au même titre que le reste du massif. Il est en effet écrit page 214 de l'EI que les habitats de report pour les chiroptères sont nombreux dans un environnement proche (Bois du Fays). Quel est finalement le sens de cette MCE, qui va même jusqu'à proposer d'anneler des arbres afin d'accélérer leur mortalité ?

Contrairement à ce qui est écrit dans l'étude d'impact, la partie privée du bois du Fays, considérée dans son ensemble et pas seulement la parcelle B397, n'est pas exploitée sans tenir compte des arbres habitats. Au contraire, l'exploitation forestière y est globalement limitée étant donné la faible taille des parcelles cadastrales et par la multitude des propriétaires, souvent en indivision. Dans la majorité des parcelles, la dernière opération de « gestion » remonte à la coupe d'emprise de la route dans les années 1990. Cela fait bientôt 30 ans que la plupart des parcelles ne sont plus exploitées.

En conséquence, les arbres morts, à cavités ou portant d'autres dendro-microhabitats sont présents en nombre, majoritairement des hêtres de gros diamètre.

#### **Sur la localisation de la MC02**

La MC02 cible la parcelle B397 m'appartenant, comme site d'accueil de l'îlot de sénescence, nommé BANV\_004 (p246 EI).

Pourquoi proposer un îlot de sénescence aussi proche de l'infrastructure ? L'EI (p247) projette ainsi une implantation à moins de 100 m de la route. Dans son avis, le CNPN évoque justement les risques de défaunation liés à la route (collisions, effet répulsif du bruit).

Proposition : localiser l'îlot de sénescence dans une des forêts publiques voisines (Argiésans et Botans ou Banvillars et Brevilliers un peu plus éloignées), situées davantage en retrait de la RN19 mais toujours dans le massif du Bois du Fays.

Ces forêts relèvent du régime forestier, sont dotées d'un aménagement (document de gestion durable) en vigueur et gérées par un opérateur de l'État, l'ONF, capable de garantir la pérennité de la mesure via la gestion multifonctionnelle qu'il met en œuvre.

			<p><b>Sur les modalités de son accueil dans la parcelle qui m'appartient, cadastrée B397 à Banvillars</b></p> <p>Deux possibilités existent d'après les renseignements que j'ai obtenus auprès de la DREAL (STM) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Expropriation au profit de l'État ou ses services, qui mettront en œuvre la mesure de compensation. Indemnité prévue.</li> <li>- Contrat/convention liant le propriétaire et les services de l'État, pour mise en œuvre de la MCE. Contrat incluant une indemnité, notamment pour perte de récolte des arbres et immobilisation de la surface concernée, sur la durée qui sera prescrite. Le contrat pourrait prendre la forme d'une obligation réelle environnementale (ORE)</li> </ul> <p><u>Dans l'éventualité où la mesure de compensation MC02 serait prescrite par l'arrêté d'autorisation, et ceci sans prise en compte de ma proposition de relocalisation (voir ci-dessus), je me déclare favorable à la deuxième option, celle d'une contractualisation pour l'accueil de la mesure. Ma volonté est bien de rester propriétaire de la parcelle concernée. Néanmoins, dans la mesure où l'ORE n'est pas un format obligatoire mais un outil pour l'accueil d'une MCE, je n'y suis pas favorable et préfère privilégier une autre forme de contrat.</u></p> <p>Sincères salutations »</p>
64	29/03/24	Monique DUVERNOY	<p>« Bonjour,</p> <p>Dans le cadre de l'élargissement de la RN19 en 2*2 voies, une traversée cyclable serait la bienvenue afin de relier Belfort et Héricourt.</p> <p>En effet, à ce jour la liaison de ces deux villes n'est pas sécurisante en vélo.</p> <p>Merci de prendre en considération ma demande.</p> <p>Cordialement. »</p>
65	29/03/24	Masson Dominique	<p>« Bonjour,</p> <p>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</p> <p>Sincères salutations. »</p>
66	30/03/24	Sébastien Morel	<p>« Bonjour,</p> <p>Il est important de prévoir une traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies.</p> <p>Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</p>

			<i>Sincères salutations. »</i>
67	30/03/24	Jean René THONNON Les Cyclotouristes Belfortains	<i>"Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Sincères salutations. »</i>
68	30/03/24	Thierry Lutringer	<i>« Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Sincères salutations. »</i>
69	30/03/24	Cayot Marie-Odette	<i>« Bonjour. Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN 19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison Belfort - Héricourt. Sincères salutations. »</i>
70	30/03/24	Dina Caneva	<i>« Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Sincères salutations. »</i>
71	30/03/24	Scherrer Régis	<i>« Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Le vélo, c'est l'avenir! Sincères salutations. »</i>
72	31/03/24	Jean Gamel	<i>« Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2</i>

			<p>voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Sincères Sportives salutations. »</p>
73	31/03/24	--	<p>« Bonjour, Suite à l'élargissement de la RN 19 entre Sevenans et Héricourt, Merci de prévoir une voie Cyclable en même temps. Celle ci est nécessaire et très attendue ! Salutations »</p>
74	31/03/24	Hervé LHOTE	<p>« Merci de bien vouloir rajouter ce qui suit au tableau d'observations et propositions du public de l'enquête publique du projet d'élargissement à 2x2 voies de la RN19 entre Héricourt et l'échangeur de Sévenans</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je profite de la parole donnée à l'occasion de cette enquête publique pour partager mes commentaires sur ce projet d'extension et les études qui l'accompagnent. Vous comprendrez à la lecture de ce qui suit que je m'oppose fermement à ce projet du fait des chiffres volontairement faux et sous-estimés quant à l'impact et aux nuisances qu'il engendrera.</p> <p>Jusqu'à présent, je n'ai pu lire que des commentaires élogieux et totalement en faveur de cet élargissement sur le tableau d'observations et propositions du public, à croire que les opposants au projet n'existent pas ou n'ont pas voulu s'exprimer, car probablement fatalistes, voire tout simplement découragés ou submergés par la vague de données et d'études coûteuses et dévoreuses d'argent public.</p> <p>Car pour les riverains et plus particulièrement les propriétaires terriens situés dans la zone d'emprise de ce projet, il faut bien avouer qu'au premier abord, tout semble bien étudié et parfaitement sous contrôle et que rien n'a été oublié. A y regarder de plus près cependant, on remarquera que ce dossier d'étude qui a déjà coûté plus d'1,35 million d'euros d'argent public à ce stade (sous couvert des chiffres avancés dans les documents de l'étude et valeur Août 2021 donc autant dire que ce montant est largement dépassé aujourd'hui) présente de graves lacunes et pire encore, avance des chiffres d'impact erronés car basés sur un travail de recherche à minima bâclé, au pire délibérément présenté de la sorte pour en minimiser</p>

		<p><i>l'impact, les nuisances et les conséquences aux yeux du grand public.</i></p> <p><i>On nous présente un bilan socio-économique positif du projet et il est clair que vu sous cet angle, on peut faire dire aux chiffres ce que l'on veut, tant les hypothèses de calculs sont invérifiables et farfelues pour certaines ou basées sur des chiffres de comptages effectués pendant les périodes de confinement Covid</i></p> <p><i>Par exemple, on nous annonce que l'acquisition du foncier pour l'extension de ce projet représenterait moins de 100k€ et moins de 0.1% de la SAU (surface agricole utile) serait affectée. Or, ces chiffres sont basés sur les données de surfaces agricoles déclarées sur télépac. Les responsables de l'étude ont visiblement oublié de comptabiliser les terres agricoles qui ne bénéficient pas de subventions de la PAC, car oui, il en reste ! Tous les acteurs du monde agricole ne sont pas réduits à de simples chasseurs de primes européennes !!!</i></p> <p><i>Il n'y a aucune explication ou justification sur la désignation des sites compensatoires pour la faune et la flore. Si nous prenons l'exemple des sites de compensation Banv_001 et Banv_002, les pouvoirs publics semblent vouloir disposer de ces parcelles en décidant de leur sort pendant plusieurs dizaines d'années pour en créer des refuges pour la biodiversité sans aucune indication des mesures de compensation financière qui seront consenties aux propriétaires. Il s'agit d'un véritable « hold-up » pour donner le change aux bobos écolos en faisant croire qu'ils vont ainsi créer des réserves pour les espèces impactées par le projet. Imaginez vous propriétaire d'une parcelle et qu'à l'issue du projet, elle vous appartiendra toujours mais vous ne pourrez plus disposer de votre bien comme bon vous semble (obligation de convertir des terres arables en prairies de fauche ou pâturages avec contraintes d'utilisation extensive et un nombre maximal de bovins par hectare ??? 0.8 à 1 UGB (Unité de Gros Bétail) par hectare : pour le grand public ça signifie moins d'une vache par hectare. Où est la rentabilité économique là-dedans ? Qui va compenser le manque à gagner pendant toutes les années d'emprise !?). On se croirait dans le monde imaginaire des bisounours, en dictature ou dans un pays communiste, à vous de choisir ! Sur ce point, nous n'avons rien à envier à la Chine ou la Russie ou autre dictature fantoche que nous critiquons vertement dans ces domaines là. Les pouvoirs publics s'approprient ainsi des terres privées à moindre frais pour se donner bonne conscience et satisfaire aux critères pseudo écologiques.</i></p> <p><i>Autre point non abordé et qui concerne le devenir des bouts de parcelles résiduelles</i></p>
--	--	--

			<p><i>restantes et se trouvant morcelées à l'issue du projet : lors de la première phase de construction de la RN19, des parcelles se sont retrouvées coupées en deux par le projet. Ainsi, des reliquats de quelques ares situés de l'autre côté (côté Sud) de la RN 19 se sont retrouvés inexploitable par leurs propriétaires dont l'exploitation agricole était située côté Nord. Impossible de les exploiter car non accessibles sans faire des kilomètres de détours pour y accéder. Il va en être de même cette fois encore si bien que ces parcelles non accessibles seront laissées à l'abandon. Il est ainsi facile d'expliquer que ces parcelles en friche seront converties en réserve pour la biodiversité. Pourquoi n'est-il pas proposé un remembrement à l'issue de ce projet pour remédier à cette incohérence ? S'agit-il d'un simple oubli ? ou bien alors d'un acte délibéré pour satisfaire aux critères écologiques à moindre frais ce qui est encore plus grave et une atteinte à la démocratie.</i></p> <p><i>Et qu'en sera-t'il de l'emprise durant la phase travaux : quelles mesures de compensations et dans quel état seront restituées les terres impactées ?</i></p> <p><i>En résumé, tout ceci n'est qu'une vaste farce. Ces études qui coûtent des millions d'Euros aux frais du contribuable ne semblent émouvoir personne, pour un résultat couru d'avance. Nos agriculteurs ont eu raison de retourner les panneaux d'agglomération pour crier leur détresse et signifier que « nous marchons sur la tête ». La France s'enfoncé dans son délire bureaucratique et politico-démagogique alors qu'elle n'en a plus les moyens. Le pays vit à crédit depuis trop longtemps si bien que nous aurions pu nous passer de cette étude inutile qui nous aurait fait économiser du temps et de l'argent. La seule maigre consolation ici est l'occasion donnée de pouvoir m'exprimer en espérant que mes propos seront repris en intégralité et publiés. Cordialement »</i></p>
75	31/03/24	--	<p><i>"Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</i></p> <p><i>Sincères salutations. »</i></p>
76	31/03/24	Amandine BERDELOU	<p><i>« Bonjour, Il me semble capital qu'une voie cyclable de qualité soit envisagée entre Belfort et Héricourt à l'occasion de ces travaux. Merci d'avoir intégré ce point.</i></p>

			<i>Cordialement »</i>
77	31/03/24	Céline Pedrosa Habitante de Buc	<p><i>« Bonjour,</i>  <i>Je ne suis pas une grande utilisatrice de cette portion de route. En effet, aux heures de pointe, cette portion est impraticable en l'état. Les bouchons sont longs, il n'est donc pas intéressant d'utiliser ce chemin.</i>  <i>Je fais donc un détour pour aller au travail, ce qui rend mon trajet plus long en distance, mais plus fluide et de fait moins accidentogène.</i></p> <p><i>En passant à 2*2 voies sur l'ensemble du trajet, cela permettra de fluidifier le trafic et de faire gagner du temps à beaucoup de monde.</i>  <i>Je suis donc pour ce passage en 2*2 voies.</i></p> <p><i>Bien cordialement »</i></p>
78	01/04/24	Mylène Jacoutot	<p><i>« Bonjour,</i>  <i>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à deux fois deux voies.</i>  <i>Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</i>  <i>Sincères salutations. »</i></p>
79	01/04/24	T Claudel	<p><i>« Bonjour,</i>  <i>Je suis entièrement d'accord avec cette mise à 2x2 voies de la RN 19.</i>  <i>Cela devrait réduire fortement les accidents et réduire les ralentissements.</i>  <i>J' en profite également pour demander l'intégration dans ce projet routier, la mise en place d'une piste cyclable protégée reliant Héricourt et Belfort.</i>  <i>Merci pour votre prise en compte.</i></p> <p><i>Cdt »</i></p>
80	01/04/24	Denis Bernardara licencié aux Cyclotouristes Belfortains	<p><i>« Bonjour</i>  <i>merci de prévoir la traversée cyclable de la RN 19 dans le cadre de l'élargissement à 2X2 voies.</i></p>

			<p><i>Cette traversée cyclable est indispensable en terme de sécurité pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt</i></p> <p><i>en vous remerciant</i></p> <p><i>bien cordialement »</i></p>
81	01/04/24	Mme Claudel	<p><i>« Bonjour,</i></p> <p><i>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</i></p> <p><i>Sincères salutations. »</i></p>
82	01/04/24	Mme Derand	<p><i>« Bonjour,</i></p> <p><i>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</i></p> <p><i>Sincères salutations. »</i></p>
83	01/04/24	Véronique Claudel	<p><i>« Bonjour,</i></p> <p><i>Relier Héricourt et Belfort à vélo est actuellement extrêmement dangereux pour les cyclistes. Aménager une piste cyclable autonome pour relier ces deux villes serait vraiment une bonne chose pour sécuriser les personnes désirant effectuer leurs trajets professionnels ou de loisirs en deux roues.</i></p> <p><i>A l'occasion de la mise à 2x2 voies de la RN 19 , il est important de prévoir un passage permettant à une future voie cyclable de la traverser.</i></p> <p><i>Merci de prendre en compte cette suggestion, car en l'absence d'anticipation, la construction de la voie cyclable sera plus compliquée, plus longue et probablement plus coûteuse à mettre en oeuvre.</i></p> <p><i>Sincères salutations »</i></p>

84	01/04/24	JP SCHIRRER	<p>Bonjour</p> <p>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</p> <p>Cordialement</p>
85	01/04/24	Bello Sarah Habitante de Clairegoutte	<p><i>Bonjour</i></p> <p>Je suis pour le prolongement de la rn19 en 4 voies car ca fait 11 ans que j'empreinte cette route quotidiennement pour me rendre à mon travail. La fréquentation de cette route augmente de plus en plus ainsi que la dangerosité de cet axe. A 7h40 c'est insupportable ca bouchonne jusque sur la 2x2 vers le bâtiment de l'Adapei. cet axe est extrêmement dangereux du à la conduite de certains automobilistes et du trafic très important de camions. Même problème en fin de journée. Il est devenu impératif pour la sécurité de tous et pour favoriser une conduite plus écologique de passer en 2x2 car je pense qu'il y a déjà eu assez d'accident dramatique.</p> <p>Cordialement</p>
86	01/04/24	-	<p>"Bonjour,</p> <p>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</p> <p>Sincères salutations. Merci d'avance.</p>

87	01/04/24	Gérard GENEY	<p>Bonjour,</p> <p>Ayant appris le projet d'élargissement de la RN19 pour un passage en 2x2 voies je souhaite vous transmettre mon avis.</p> <p>Je suis cycliste dans le cadre de mes déplacements urbains et également pour des randonnées.</p> <p>J'évite de me rendre de Belfort vers Héricourt à vélo trouvant le parcours non sécurisé, c'est pourquoi il me semble indispensable de prévoir une vraie piste cyclable bien séparée des véhicules à moteur et également un passage sécurisé (tunnel ou passerelle) pour assurer la traversée de la future nouvelle 2x2 voies.</p> <p>Meilleures salutations,</p>
88	02/04/24	-	<p>Bonjour,</p> <p>Étant un utilisateur quasi quotidien de la RN 19, pour un trajet entre Lure et Belfort, je suis forcément POUR ces travaux.</p> <p>Cette portion réduite à 2 voies de circulation est malheureusement très accidentogène. Roulant, pour mon trajet aller vers 05h20-05h30, il ne m'est pas rare de voir d'autres automobilistes et chauffeurs de camions, me coller car je respecte les limitations de vitesses, et pour certains idiots, me doubler en franchissant la ligne blanche (je ne parle même pas des clignotants oubliés).</p> <p>Cette mise à deux voies permettrait d'éviter ces désagréments, mais aussi réduirait les bouchons qui se produisent à d'autres heures de la journée.</p> <p>Et si dans le même temps, la RN19 pouvait être mise en 2x2 voies de Vesoul jusqu'à Langres, ce serait le top aussi.</p>
89	02/04/24	José-Luis SILVEIRA	<p>Bonjour,</p> <p>J'ai été alerté par mon président de club ASCAP VTT et cela me paraît tellement évident, ne pas le penser est absurde de nos jours...</p> <p>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement</p>

			<p>à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</p> <p>Sincères salutations.</p>
90	02/04/24	-	<p>Bonjour</p> <p>Merci de prévoir la traversée de la RN 19 dans le cadre de l'élargissement à deux fois deux voies . Celle ci est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort Montbéliard</p> <p>Sincères salutations</p>
91	02/04/24	François LEHMANN	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</p> <p>Sincères salutations.</p>
92	02/04/24	M. Yves KRATTINGER Président du CD 70	<p>Monsieur le Président de la Commission d'enquête,</p> <p>Dans le cadre de l'enquête unique portant sur le projet de mise à 2x2 voies de la RN19 entre HERICOURT et SEVENANS, je tenais à vous faire part de l'avis très favorable du Département de la Haute-Saône sur cette opération qui présente pour notre territoire un intérêt public indéniable tout en préservant les milieux naturels. Cette opération répond en effet parfaitement aux enjeux du développement durable, en conciliant les aspects économiques,</p>

sociaux et environnementaux.

Ce projet, partie intégrante de la liaison LANGRES – DELLE, permettra de compléter la mise à 2x2 voies de la RN19 en faisant suite aux travaux d'aménagement à 2x2 voies déjà réalisés entre AMBLANS et HERICOURT, ainsi qu'au niveau de l'échangeur de SEVENANS. Il constitue un enjeu majeur et une réelle opportunité pour l'Aire urbaine BELFORT-MONTBELIARD-HERICOURT-DELLE, mais également pour l'ensemble du département de la Haute-Saône. Pour les départements ruraux comme le nôtre, la route constitue le mode principal de transport des biens et des personnes. Les aménagements routiers comme celui-ci sont donc indispensables au développement durable de nos territoires.

Notre département présente la particularité d'être à la fois rural et très industriel. Cela démontre toute l'importance qu'il y a lieu d'accorder, comme notre collectivité le fait depuis de très nombreuses années déjà, au développement d'un réseau routier à haut niveau de service sur notre territoire.

C'est pourquoi la stratégie d'aménagement partagée et mise en œuvre par le Département, la Région et l'Etat repose sur les fonctionnalités actuelles et projetées des RN 19 et RN 57, celles-ci ayant pour objectifs principaux d'améliorer fortement la traversée du département par les flux routiers de transit de moyenne et longue distances (gains de temps de parcours, de confort et de sécurité) et de renforcer l'attractivité de la Haute-Saône en continuant à doter notre territoire d'infrastructures routières à haut niveau de service reliées aux grands bassins économiques régionaux, nationaux et internationaux.

C'est dans cette volonté de doter la Haute-Saône d'infrastructures de transport de grande qualité que s'inscrivent la

politique d'investissement du Département et les opérations routières menées par l'Etat, la Région et le Département dans le cadre des contrats de plan et PDMI antérieurs, ainsi que celles portées sous maîtrise d'ouvrage du Département et cofinancées par la Région, comme l'aménagement de trois sections de la RN 57 sur la période 2015 – 2021 (la déviation de Saulx ; la mise à 2x2 voies des sections Rioz / Voray sur l'Ognon, et celle de Vellefaux / Authoison).

La RN 19 a été aménagée à 2x2 voies entre Amblans et la limite du Territoire de Belfort (déviation de Lure et ancienne RD 438, représentant une longueur totale d'environ 31 km et un coût d'aménagement total de 202 M€ TTC financé par l'Etat, la Région et le Département de la Haute-Saône). Sur cet axe, l'aménagement s'est poursuivi avec la mise en service, en septembre 2021, de la déviation de Port-sur-Saône (longueur de 9 km) pour un coût de 116 M€ TTC. La section entre Frotey-lès-Vesoul et Amblans, d'une longueur de 21 km, fait, quant à elle, actuellement l'objet des études de projet, l'aménagement foncier étant désormais clôturé depuis le mois d'octobre 2023.

Le Département partage pleinement les objectifs du projet d'aménagement de la section HERICOURT / SEVENANS. Comme le dossier d'enquête publique l'indique clairement, l'opération d'aménagement à 2x2 voies de cette section permettra une amélioration incontestable de la sécurité et du confort des usagers, une fluidification du trafic et une mise en conformité vis-à-vis de l'environnement, notamment en ce qui concerne la gestion de l'assainissement routier. En effet, cette section se révèle particulièrement accidentogène par rapport aux sections aménagées à 2x2 voies. La réduction du risque d'accidents est donc un objectif majeur du projet.

La demande d'autorisation environnementale comporte toutes les pièces nécessaires à la bonne compréhension et analyse de ce projet sur son environnement et apparaît donc complète.

Le projet attache une importance toute particulière aux milieux aquatiques et humides, avec un objectif affiché de préservation de la qualité de l'eau et d'un moindre impact sur ces milieux, qui se reflète dans le travail mené sur le réseau d'assainissement.

L'étude d'impact tient compte de la séquence éviter-réduire-compenser en proposant des mesures proportionnées aux enjeux concernant les espèces de faune et de flore et les habitats d'intérêt inventoriés.

On notera le travail de réflexion sur les milieux boisés et arbustifs qui, comparativement à l'existant, vise à restaurer plus d'habitats favorables aux espèces qui y sont inféodées, avec la mise en place de plans de gestion adaptés. Ces mesures sont précisément détaillées et localisées, et leur planning de mise en œuvre est cohérent avec les résultats attendus (conservation et report d'espèces patrimoniales).

Le Conseil départemental de la Haute-Saône s'est déjà prononcé très favorablement, au travers de différentes délibérations, sur la réalisation de ce projet, notamment dans le cadre de la concertation interservices et en signant le protocole de financement adopté en février 2020 à hauteur de 23 M€ entre l'Etat, la Région, les Départements de la Haute-Saône et du Territoire de Belfort, la Communauté d'Agglomération du Grand Belfort et la Communauté de communes du pays d'Héricourt. De plus, le Département s'est porté volontaire auprès de M. le Préfet de Région pour assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux une fois

			<p>ceux-ci déclarés d'utilité publique et autorisés au titre du Code de l'environnement.</p> <p>Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Commission d'enquête, l'assurance de ma considération distinguée.</p>
93	02/04/24	-	<p>MONSIEUR,</p> <p>MERCI DE PREVOIR LA TRAVERSEE CYCLABLE DE LA RN 19 DANS LE CADRE DE L'ELARGISSEMENT A 2X2 VOIES .</p> <p>CETTE TRAVERSEE EST INDISPENSABLE POUR LA FUTURE LIAISON CYCLABLE BELFORT - HERICOURT;</p> <p>SINCERES SALUTATIONS</p>
94	02/04/24	Emmanuel COMTE	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</p> <p>Cordialement,</p>
95	02/04/24	Daniel Laily	<p>« <i>Bonjour,</i></p> <p><i>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</i></p> <p><i>Sincères salutations. »</i></p>
96	03/04/24	Karine Aubry	<p>« <i>Bonjour,</i></p>

			<p>Je suis utilisatrice de cette voie pour me rendre à mon travail (moffans -&gt; la jonxion).  Il est extrêmement compliqué de faire le trajet en transports en commun. Le trajet en train  lure / gare tgv n'est pas prévu pour les travailleurs. Je suis donc obligée de prendre ma  voiture.  J'aimerais savoir si une fermeture du tronçon est prévue pendant les travaux ? Si oui, sur  quelle période et quel contournement est prévu ? Enfin j'aimerais savoir s'il existera un portail  internet pour suivre l'avancement des travaux (ouverture et fermetures de voies) ?  Par avance merci. Cordialement »</p>
97	03/04/24	Jérôme POUPON	<p>« <i>Bonjour,</i></p> <p><i>Dans le cadre des travaux d'élargissement à 2x2 voies de la RN19 vers Argiésans-Banvillars,</i>  <i>merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19.</i></p> <p><i>Cette traversée cyclable sera indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</i>  <i>Sinceres salutations. »</i></p>
98	03/04/24	B. CAMETTI	<p><i>Madame, Monsieur,</i></p> <p>Je vous prie de prendre connaissance des observations ci-dessous formulées.  D'avance je vous remercie de bien vouloir examiner mes revendications avec la  plus grande vigilance.</p> <p>Concerne la Parcelle EN CRABOT ZA 182 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Je demande instamment la préservation de la haie en formation en bordure de  chemin ou éventuellement son renouvellement après travaux.</li> <li>- Cette parcelle ZA 182, à nouveau considérablement impactée, se trouvera  enclavée, en conséquence, j'exige qu'elle demeure accessible par le chemin  communal situé entre ZA 182 et ZA 237 (voir plan joint).</li> </ul> <p>Ce passage devra être rendu praticable, débarrassé de tout obstacle ou</p>

			<p>végétation inutile.</p> <p>Je subis ce projet grandement préjudiciable à mon égard !</p> <p>En vous remerciant de votre attention, je vous prie de recevoir Madame ou Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.</p>
99	03/04/24	Horvat Matthieu	<p><i>Bonjour,</i></p> <p><i>Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt.</i></p> <p><i>Sincères salutations.</i></p>
100	05/04/24	Corine Nguyen Khanh	<p>Mr le Commissaire enquêteur,</p> <p>Trouvez ci-joint mon avis, qui est défavorable à ce projet.</p> <p>En termes de sécurité routière il est certain qu'il est nécessaire d'apporter des modifications à cette portion de route ; mais il est regrettable qu'aucune autre solution n'ai été traitée correctement, ainsi il aurait été flagrant que les coûts financier et écologique de ce projet d'élargissement à 2X2 voies sont une aberration.</p> <p>En dehors d'une remise aux normes environnementales impérative, un ter plein central, une signalétique plus visible, voir même un radar serait suffisant pour éviter les dépassements de vitesse autorisée et sécuriser la zone.</p> <p>En tant qu'habitante du village de Brevilliers, je suis déjà impactée par les nuisances sonores, générées par cette route. Il est certain que celles-ci ne feront qu'augmenter pendant les travaux et suite à l'élargissement de la route ce qui entrainera automatiquement une augmentation du flux des véhicules et en</p>

		<p>particulier des poids lourds.</p> <p>Les analyses de la qualité de l'air présentent dans le dossier montrent que même si les normes actuelles sont et seront respectées, aujourd'hui la qualité de l'air est bien en deçà des valeurs recommandées par l'OMS pour préserver notre santé. Etant assistante maternelle à mon domicile, la qualité de l'air est une donnée qui me tient particulièrement à cœur.</p> <p>Plus généralement je m'inquiète de l'avenir des générations futures qui est déjà en péril dans un environnement de plus en plus pollué, et où les écosystèmes et la biodiversité sont sacrifiés au nom d'un développement économique illusoire.</p> <p>En d'autres termes, à l'heure actuelle, je considère que nous ne devrions plus gaspiller l'argent public dans de tels projets écocidaires, et qu'il est nécessaire que nous changions nos modes de vie et nos modes de déplacements.</p> <p><i>Merci de prendre en compte mon avis.</i></p>
--	--	--



99	03/04/24	Horvat Matthieu	<p><i>Bonjour, Merci de prévoir la traversée cyclable de la RN19 dans le cadre de l'élargissement à 2 x 2 voies. Cette traversée cyclable est indispensable pour la future liaison cyclable Belfort-Héricourt. Sincères salutations.</i></p>
100	05/04/24	Corine Nguyen Khanh	<p><i>« Mr le Commissaire enquêteur, Trouvez ci-joint mon avis, qui est défavorable à ce projet. En termes de sécurité routière il est certain qu'il est nécessaire d'apporter des modifications à cette portion de route ; mais il est regrettable qu'aucune autre solution n'ai été traité correctement, ainsi il aurait été flagrant que les coûts financier et écologique de ce projet d'élargissement à 2X2 voies sont une aberration. En dehors d'une remise aux normes environnementales impérative, un ter plein central, une signalétique plus visible, voir même un radar serait suffisant pour éviter les dépassements de vitesse autorisée et sécuriser la zone. En tant qu'habitant du village de Brevilliers, je suis déjà impactée par les nuisances sonores, générées par cette route. Il est certain que celles-ci ne feront qu'augmenter pendant les travaux et suite à l'élargissement de la route ce qui entrainera automatiquement une augmentation du flux des véhicules et en particulier des poids lourds. Les analyses de la qualité de l'air présentent dans le dossier montrent que même si les normes actuelles sont et seront respectées, aujourd'hui la qualité de l'air est bien en deçà des valeurs recommandées par l'OMS pour préserver notre santé. Etant assistante maternelle à mon domicile, la qualité de l'air est une donnée qui me tient particulièrement à cœur. Plus généralement je m'inquiète de l'avenir des générations futures qui est déjà en péril dans un environnement de plus en plus pollué, et où les écosystèmes et la biodiversité sont sacrifiés au nom d'un développement économique illusoire. En d'autres termes, à l'heure actuelle, je considère que nous ne devrions plus gaspiller l'argent public dans de tels projets écocidaires, et qu'il est nécessaire que nous changions nos modes de vie et nos modes de déplacements. Merci de prendre en compte mon avis. »</i></p>
101	08/04/24	Gilles Bello Technicien installateur de matériel médical	<p>Bonjour</p> <p>Je vous contacte suite à l'enquête publique que vous réalisez pour la réalisation de la 2x2 depuis Héricourt jusqu'à l'autoroute a36</p>

			<p>De par mes différents métiers j'ai toujours été sur la route et j'ai très régulièrement livré et servi ce secteur tant en alimentation qu'en livraison de matériel médical ou d'oxygène je connais ce secteur sur différents horaires et j'ai rencontré régulièrement presque quotidiennement plusieurs problèmes tout d'abord le matin il y a très régulièrement des ralentissements voir des bouchons suite à l'afflux de personnes lorsque la 2 x 2 se termine à Héricourt</p> <p>Il y a malheureusement quelques personnes dangereuses qui tiennent à forcer le passage ou à doubler sur la portion à une seule voie malgré la ligne blanche.</p> <p>Enfin en fin de journée nous rencontrons le même problème que le matin mais dans le sens inverse en effet la 2 x 2 à la sortie de l'autoroute bouchonne régulièrement et dangereusement suite à l'afflux de trois voies de circulation en une</p> <p>Le passage en 2x2 depuis hericourt jusqu'à l'autoroute apportera de la sécurité et une amélioration écologique du milieu de par la limitation des bouchons et des accélérations et freinage à outrance. Un régulateur placé à 110 km heure sera moins polluant que les régulières accélération et freinage intempestif sans compter les bouchons qui nous font polluer à l'arrêt.</p> <p>Je vous remercie pour l'attention que vous avez apporté à ma participation et vous souhaite une agréable journée</p>
102	08/04/24	-	<p>AVIS DEFAVORABLE</p> <p>Pour toutes raisons : -Sécuritaire, -Environnementale, -Financière, ce projet proposé aurait des incidences disproportionnées en rapport à une solution alternative beaucoup plus simple tenant compte du contexte actuel et futur. (aucune solution alternative n'est d'ailleurs proposée tel que la loi l'impose)</p> <p>En effet :</p> <p>-COTE SECURITE, au vu des catastrophes engendrées une solution optimale</p>

			<p>serait l'aménagement en 2x1 voie avec rail central telle la portion Joncherey-Delle . (Avoir cru qu'une simple bande de peinture serait la solution a eu de lourdes conséquences vu les morts et blessés sur cette portion).</p> <p>-COTE ENVIRONNEMENT, compte tenu du contexte où le réchauffement climatique ne cesse de s'accélérer, la préconisation d'utiliser d'autres types de véhicules, d'autres moyens de transports, de vitesses réduites, va rendre par force le trafic moins dense, plus fluide, beaucoup moins bruyant, et, donc une 2X2 voies n'est pas justifiée.</p> <p>A noter aussi que l'artificialisation des sols engendrée par ce projet serait conséquente sur notre nature et son vivant allant à l'encontre des directives ZAN.</p> <p>-COTE FINANCES, le coût est DISPROPORTIONNÉ par rapport à une solution alternative et ce dans un contexte financièrement difficile pour la France.</p> <p>La RN 19 n'est pas dangereuse qu'à cet endroit, la portion Amblans-Vesoul fait parler assez souvent de catastrophes... Ne serait-il pas raisonnable de rationaliser le montant de la dépense prévue sur Héricourt-Sevenans et de trouver une solution alternative également pour cette portion.</p>
103	08/04/24	Hervé ROBIN	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis utilisateur de la RN19 matin et soir à des horaires divers, je peux vous affirmer que la mise en 2x2 n'est pas un luxe. Le goulot d'étranglement que crée le passage en simple voie, augmente le risque d'accidents. je suis POUR l'aménagement de la RN19 en 2*2 voies.</p>
104	08/04/24	Nicole Maillard	<p>Bonjour,</p> <p>Je vous communique mon <b>avis défavorable</b> à ce projet de 2X2 voies entre Héricourt et Sévenans.</p>

			<p>Ce serait une gabegie financière et une catastrophe écologique.</p> <p>L'heure est au développement des transports en commun, le train surtout.</p>
105	08/04/24	Denis Grafion	<p>Monsieur le président,</p> <p>Je souhaite émettre un avis défavorable au projet d'aménagement à 2x2 voies de la RN19 entre Héricourt et l'échangeur de Sevenans, qui me semble être en complète contradiction avec les recommandations environnementales nationales concernant la réduction des Gaz à Effet de Serre. Ces préconisations, déclinées à l'échelle des régions, puis des territoires (SRADDET BFC), poussent au développement des transports en commun, du covoiturage, et donc de la réduction de l'usage des véhicules personnels. Le Haut Conseil pour le Climat considère dans son dernier rapport, que le transport est le premier poste émetteur de GES en France et avance le chiffre de 32%.</p> <p>Le fait que la pollution générée soit responsable de nombreux morts en France, ne fait, en outre, plus débat.</p> <p>Quant à l'artificialisation des sols nécessaire au projet, elle mettrait en péril une fois de plus la biodiversité, l'équilibre hydrique, les puits de carbone.</p> <p>Sacrifier l'environnement, à l'heure de l'urgence de climatique pour gagner 2 minutes de trajet, relève de l'irresponsabilité.</p> <p>Cordialement</p>
106	08/04/24	M. Fernand BURKHALTER Maire d'Héricourt Président de la communauté de communes du Pays d'Héricourt	<p>Monsieur le Président de la Commission d'enquête publique,</p> <p>Par la présente, je vous fais suivre la contribution de la Ville d'Héricourt, approuvée à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 8 avril 2024, concernant le projet de mise en 2x2 voies de la RN19 entre Héricourt et l'échangeur de Sévenans.</p>

En préambule, je tiens à confirmer le fort attachement du Conseil Municipal de la Ville d'Héricourt à la réalisation dans les plus brefs délais de cet élargissement de la RN19 pour des raisons de sécurité automobile.

Ce projet fait partie intégrante de la liaison Langres – Delle et permettra de compléter la mise à 2x2 voies de la RN19 en faisant suite aux aménagements à 2x2 voies déjà réalisés entre Amblans et Héricourt, ainsi qu'au niveau de l'échangeur de Sevenans. Il constitue un enjeu majeur et une réelle opportunité pour l'Aire Urbaine mais également pour l'ensemble du département de la Haute-Saône. La route constitue le mode principal de transport des biens et des personnes dans notre secteur. Les aménagements comme celui-ci sont donc indispensables au développement durable de nos territoires.

La stratégie d'aménagement partagée et mise en œuvre par le Département, la Région et l'Etat repose sur les fonctionnalités actuelles et projetées des RN19 et RN57, celles-ci ayant pour objectifs principaux d'améliorer fortement la traversée du département par les flux routiers de transit de moyenne et longue distance et de renforcer l'attractivité de l'Aire Urbaine et de la Haute-Saône en continuant à nous doter d'infrastructures routières à haut niveau de service reliées aux grands bassins économiques régionaux, nationaux et internationaux.

La Ville d'Héricourt partage pleinement les objectifs du projet d'aménagement de la section Héricourt / Sevenans. Comme le dossier d'enquête publique l'indique clairement, l'opération d'aménagement à 2x2 voies de cette section permettra une amélioration incontestable de la sécurité et du confort des usagers, une fluidification du trafic et une mise en conformité vis-à-vis de l'environnement, notamment en ce qui concerne la gestion de l'assainissement routier.

En effet, cette section se révèle particulièrement accidentogène par rapport aux sections aménagées en 2x2 voies. La réduction du risque d'accidents est donc

un objectif majeur du projet.

En complément, le Conseil Municipal d'Héricourt tient à exprimer sa position quant à ce projet sur trois points :

- Le nécessaire aménagement d'une liaison cyclable entre Héricourt et Argiésans vers la Coulée Verte pour rejoindre Belfort,
- L'obtention de protections phoniques sur la commune d'Héricourt, sur la portion de la RN19 située entre la route de Luze jusqu'à l'échangeur des Guinottes sur environ 2 000 mètres de part et d'autre,
- La réalisation d'un grillage de protection pour le gibier coté nord qui n'a pas été réalisé lors des travaux initiaux sur cette même portion.

#### L'aménagement cyclable

En ce qui concerne l'aménagement cyclable propre au dossier, le tracé se révèle très partiel et présente plusieurs inconvénients, notamment celui de longer le nouvel axe routier peu compatible avec le besoin de tranquillité des usagers cyclistes.

La Ville d'Héricourt propose deux variantes de tracé.

- Le premier prolongeant la piste cyclable venant d'Héricourt, traversant Brevilliers puis le long de l'ex RN83 sur son coté droit (actuelle D683) pour rejoindre l'entrée d'Argiésans par l'échangeur. Ce tracé est privilégié par la Ville d'Héricourt.
- Le second, plus au sud, qui rejoindrait Argiésans en passant par Banvillars.

La Ville d'Héricourt préconise une nouvelle concertation avec les services de l'Etat pour définir un tracé et elle propose que le financement prévu sur la portion de voie cyclable prévue dans ce dossier soit reporté sur l'un de ces deux tracés alternatifs.

### Les protections phoniques

La ville d'Héricourt sollicite à nouveau des aménagements phoniques de part et d'autre de la 2x2 voies sur la commune d'Héricourt sur environ 2000 mètres. Ces protections permettraient de limiter les nuisances sonores induites par un trafic en augmentation constante depuis les années 1980. Il est utile de préciser que le prolongement de la 2x2 voies jusqu'à l'échangeur de l'A36 augmentera encore la circulation et les nuisances en question à cet endroit.

Sur la commune d'Héricourt, la mise en 2x2 voies a été réalisée par l'Etat dans les années 1992 sans protection phonique à cette époque. Depuis, le trafic a sensiblement augmenté et la Ville d'Héricourt a régulièrement interpellé la Préfecture sur la question du bruit pour les habitants riverains. Suite à notre dernier courrier, en date du 10 décembre 2020, une étude d'impact acoustique a été commanditée par la Direction Départementale des Territoires de Haute-Saône et le rendu a été présenté en novembre 2021.

Les mesures et les simulations qui en découlent mettent en évidence, à l'horizon 2041, une nette hausse du niveau de bruit autour de la voie et un point noir (une habitation individuelle dans le secteur des Vignes).

Dans le cadre de la prolongation de la 2x2 voies en direction de Luze et Couthenans, travaux réalisés entre 2008 et 2012, des protections phoniques ont été mises en place. De telles protections existent aussi sur la zone de l'actuel projet au droit d'Argiésans et de Botans et seront maintenues.

Aussi, la Ville d'Héricourt sollicite la protection phonique de l'ensemble de cet axe de circulation en particulier sur le territoire de la commune, au droit des habitations avec, en priorité, le côté sud de la RN19 sur 2 kms.

			<p><u>Clôtures grillagées pour empêcher l'intrusion de gibier sur la 2X2 voies</u></p> <p>La Ville d'Héricourt sollicite l'aménagement d'une clôture grillagée tout au long de cet itinéraire côté gauche (secteur dit des Vignes) pour sécuriser la circulation automobile. Pour rappel, un accident mortel a eu lieu à cet endroit en 2022 suite à une divagation d'animaux.</p> <p>En espérant que l'ensemble des points précédents seront pris en compte dans le cadre de l'enquête publique, et en réaffirmant notre vif intérêt pour de projet d'aménagement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Commission d'enquête, mes sentiments les meilleurs.</p>
107	08/04/24	Président du Grand Belfort M. Damien MESLOT	<p>Monsieur le Président,</p> <p>Messieurs les membres de la commission d'enquête,</p> <p>L'enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique est l'occasion de réaffirmer l'attachement du Grand Belfort à la réalisation de la mise à 2x2 de la RN 1019.</p> <p>Ce projet répond à la nécessité de sécuriser et de fluidifier un axe pivot du nord Franche-Comté, interconnecté avec les grandes infrastructures, desservant hôpital et centre d'emplois, vecteur de désenclavement et d'ouverture vers l'international.</p> <p>Par ailleurs, cette contribution me permet de rappeler les attentes de l'agglomération autour de la réalisation d'une piste cyclable dans le périmètre immédiat du projet.</p> <p>Toutes les opportunités offertes par les travaux d'élargissement de la RN 1019 doivent être saisies pour permettre de connecter les</p>

			<p>réseaux cyclables des deux départements, actuellement interrompus entre Brevilliers et Argiésans.</p> <p>Plusieurs itinéraires ont été identifiés dans le cadre d'un travail partenarial avec nos homologues de la Communauté de Communes d'Héricourt et du Conseil Départemental du Territoire de Belfort.</p> <p>A ce stade du projet d'élargissement, la prise en compte des contributions des collectivités locales, le maintien des moyens affectés à l'aménagement d'une voie verte et le respect du calendrier de l'opération me semble des prérequis indispensables.</p> <p>Je vous prie de croire, Messieurs, en l'expression de mes salutations respectueuses.</p>
108	09/04/24	-	<p>Bonjour,</p> <p>Habitants à Botans depuis bientôt 15 ans, nous supportons de plus en plus de nuisances visuelles, sonores, atmosphériques, encerclés par l'autoroute, la RN1019, le barreau et même la voie ferrée..</p> <p>Nous sommes un village que l'on pourrait comparer au village des irréductibles gaulois !</p> <p>Et que fait on pour nous? À partir subir?</p> <p>Ce que nous souhaitons ce sont surtout des protections sonores dignes de ce nom le long de la nationale, que l'on nous protège dignement de tous ces désagréments.. car c'est à se demander si la faune et la flore ne sont pas mieux protégées que nous !.</p> <p>Des habitants de Botans qui en ont marre de plus pouvoir dormir la fenêtre ouverte et d'avoir l'impression d'être au bord d'un boulevard quand nous sommes sur la terrasse.</p>

109		Alexandre BOURGEOIS	<p>Bonjour,</p> <p>ci-dessous mon commentaire au sujet de l'enquête d'utilité publique citée en objet :</p> <p>"Je ne suis pas un utilisateur quotidien de cette portion de la RN19. Je n'ai pas la chance de connaître les bouchons décrits par les autres usagers.</p> <p>Toutefois j'utilise cette route plusieurs fois par mois pour des raisons personnelles ou professionnelles Alors, que dire de goulot d'étranglement ?</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Sécurité</b> : déplorable, l'abaissement de la vitesse 110 -&gt; 90 -&gt; 80 -&gt; 70 accompagné de la réduction à une seule voie pas sens de circulation provoque un dangereux rapprochement entre véhicules et un non-respect systématique des distances de sécurité. Sans oublier le risque élevé de chocs frontaux, notamment sur la petite portion immédiatement à la sortie d'Héricourt très sinueuse et étroite. Il y a un mois encore, j'ai vu le SMUR, les pompiers, la gendarmerie et la police nationale gérer un accident impliquant 3 véhicules à cet endroit précis et faisant plusieurs blessés dont un grave. Je ne m'étendrai pas sur le ressentiment qui m'a envahi à ce moment-là... [voir : <a href="https://www.estrepublikain.fr/faits-divers-justice/2024/03/07/accident-grave-sur-la-rn-1019">https://www.estrepublikain.fr/faits-divers-justice/2024/03/07/accident-grave-sur-la-rn-1019</a>]</li></ul> <p>Si on prend l'exemple de la portion VESOUL-LURE, il y a une vingtaine de morts par décennies, à l'inverse sur la portion LURE-HERICOURT de longueur équivalente, on tombe à 2/3 morts pas décennie. La priorité c'est aussi de sauver des vies en créant des routes sécurisées et adaptées au trafic routier avec une proportion importante de PL ou les personnes peuvent garder leur distance et dépasser en toute sécurité, plutôt que de se frôler et de côtoyer de très près les semi-remorques et les divers obstacles.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Fluidité</b> : cette routes draine un trafic important, elle permet aux habitants de 3 départements de se déplacer. Les personnes que je connais qui emprunte cette route aux heures de pointes me décrivent des bouchons insupportables et une perte de temps excessive.</li></ul>
-----	--	---------------------	--

- **Economie** : les échanges économiques entre le Pays d'Héricourt et les 2 agglomération du Grand Belfort et du Pays de Montbéliard sont importants et connus de tous les acteurs politiques et économiques locaux. On a du mal de comprendre qu'Héricourt puisse encore être « enclavé » de la sorte avec cette petite route alors qu'une autoroute gratuite à 3x3 voies connectes les 2 autres agglomérations. Belfort et Montbéliard ont besoins des ouvriers haut-saônois dans leur usines, les haut-saônois ont besoin de travailler, les poids lourds et les livreurs ont besoin de faire les liaisons entre les entreprises des 3 villes. Enfin, les investisseurs doivent aussi venir en Haute-Saône... force est de constater que cette route médiocre est un frein efficace...
- **Cohérence & image de la région** : comment les personnes venues de l'extérieur peuvent percevoir ce chaînon manquant entre un échangeur de Sevenans flambant neuf, digne d'un carrefour européen et une 2x2 voies qui file sans discontinuer entre Lure et Héricourt ? Entre les deux, une petite route limitée à 70 km/h avec des plots en plastique et un séparateur béton qui donne l'image d'un chantier permanent... Tout ceci nuit fortement à l'image du Nord de la Franche-Comté, et donne l'impression d'une mésentente entre le Territoire de Belfort et la Haute-Saône.
- **Environnement** : les parcelles destinées à accueillir la 2x2 voies sont déjà prêtes et consistes essentiellement en des talus et plateaux de granulats, il n'y a ni zone humide, ni végétation danse, ni prairie, ni forêts. De plus, il est préférable d'avoir des véhicules qui circules de façon fluide à 110 ou 90 km/h plutôt que d'avoir de véhicules engoncés dans les bouchons avec des moteurs qui fonctionne au régime minimum impliquant des combustions incomplètes avec d'avantage de particules fines et de monoxyde de carbone. Sans oublier l'impact économique pour les automobilistes : encrassement du moteur, de la vanne EGR, du FAP.

Le trajet serait tellement plus agréable, rapide, et sécurisant avec cette 2x2 voies et cela pour les milliers d'usagers et d'habitants, évidemment que c'est d'utilité publique !"

			<p>[Fin de commentaire]</p> <p>Cordialement,</p>
110	09/04/24	Sauvegarde du Vivant du Pays d'Héricourt (SVP Héricourt)	<p>Monsieur le Président</p> <p>Notre association SVP Héricourt (Sauvegarde du Vivant du Pays d'Héricourt), créée le 03 mars 2021, qui adhère à la fédération France Nature Environnement 70 (FNE70) et à la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères (CPEPESC Franche Comté) et travaille régulièrement avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO BFC) et d'autres associations locales de protection de l'environnement, est statutairement très attentive aux projets consommateurs d'espaces impactant les équilibres fondamentaux de la biosphère : faune, flore, espaces naturels, eau, air, sols, paysages et cadre de vie.</p> <p>A ce titre, nous vous prions de trouver ci-dessous nos questions et remarques relatives à la consultation du public en référence.</p> <p><b><u>Sur le projet soumis à enquête publique :</u></b></p> <p>L'objet de la consultation semble être un projet d'élargissement à 2x2 voies, sur 4.5 km de route nationale située entre Héricourt et l'échangeur de Sévenans, qui nécessite notamment de déroger au principe de protection des espèces et à l'interdiction de destruction des espèces protégées et de leurs habitats, édictées à l'article L411-1 du code de l'environnement.</p> <p>Pour rappel, une telle dérogation ne peut être légalement recevable que si elle justifie des trois conditions distinctes et cumulatives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- absence de solution alternative satisfaisante</li> <li>- ne pas nuire au maintien dans un état de conservation favorable des populations des espèces concernées dans leur aire de répartition naturelle</li> <li>- justifier de l'un des cinq motifs limitativement énumérés à l'article L. 411-2 du code de l'environnement, parmi lesquels figure le fait que le projet réponde, par sa nature</li> </ul>

et compte tenu des intérêts économiques et sociaux en jeu, à une raison impérative d'intérêt public majeur (RIIPM).

Les écrits du Conseil National de la Protection de la Nature (CNP – séance du 21/12/2023) et de l'Autorité Environnementale (AE – séance du 19/10/2023) sont extrêmement clairs et précis : la sécurité publique, en l'occurrence la réduction du risque de mortalité (4 morts en 5 ans) et d'accidents, sur la portion routière concernée par le projet, constituent, à juste titre, une RIIPM : notre association partage entièrement ce point de vue, qui constitue, à notre sens, le véritable besoin d'un aménagement de ce secteur de la RN19, au même titre d'ailleurs que celui situé, toujours sur cette même RN19, entre Lure et Vesoul (63 morts en 30 ans, notamment à hauteur des villages de Pomoy, Genevreville et Amblans-et-Velotte).

Ce besoin de sécurisation de l'infrastructure routière ne date d'ailleurs pas de 2014, mais remonte à plus de 31 ans sur la portion Héricourt-Sévenans, ce qui interroge d'ailleurs nombre de nos adhérents sur l'absence de mesures prises par nos autorités à ce sujet :

**→ Pour quelles raisons des mesures efficaces n'ont-elles pas été prises depuis ces 3 dernières décennies ?**

A titre d'exemple :

- des rails centraux pour éviter les chocs frontaux ;
- une signalisation, horizontale et verticale, visible et correctement entretenue, accompagnée si besoin d'éclairages locaux
- un aménagement sécurisé des entrées/sorties de Banvillars
- une incitation au respect des limitations de vitesse (radars permanents et contrôles ponctuels),
- une sécurisation du passage des cyclistes, des agriculteurs, ainsi que des animaux errants, domestiques et sauvages (grillages, passerelles,...)
- un appel à la prise de conscience du danger (signalement du nombre d'accidents, de blessés, de décès...)

Tout comme pour le secteur accidentogène de la RN19 entre Lure et Vesoul, au sujet duquel le Président du Conseil départemental de Haute Saône a récemment rappelé (interview France Bleu Besançon du 4 avril 2024 à 7h45), alors que les contraintes

		<p>budgétaires (100 millions d'euros) retardent tout aménagement sécurisé depuis plus de 30 ans : <i>"On peut faire une 2x1 voie avec une chaussée séparée, ce qui coûte moins cher que les 100 millions"</i>.</p> <p>Pour rappel, le coût à terminaison du projet (23 millions d'euros en fév. 2020), est aujourd'hui estimé à 33 millions d'euros, soit 10 à 20 fois plus cher que de « simples » aménagements de sécurisation du tronçon :</p> <p><b>→ Face à ce besoin avéré et urgent de sécurisation routière, pour quelles raisons des solutions alternatives au projet présenté, <u>moins coûteuses en argent public et beaucoup moins longues à mettre en œuvre, ne sont-elles pas examinées ?</u></b></p> <p>Quant aux autres arguments présentés dans ce dossier (gain de temps de moins d'une minute, saturation liée à une croissance du trafic dans 20 ans, « <i>cohérence de l'infrastructure</i> », ...), il convient de rappeler qu'ils s'appuient sur des hypothèses ne prenant pas en compte l'évolution des transports (transports en commun, covoiturage, véhicules électriques, cycles, ...) et des modes de travail (télétravail, circuits courts,...) : le rapport présenté lors de la concertation publique de ce projet en juillet 2022 ne s'y trompait d'ailleurs pas : <i>"ce gain de temps ne justifie donc pas à lui seul l'opportunité du projet" ; "l'infrastructure bidirectionnelle reste adaptée pour les trafics attendus"</i>.</p> <p>Hormis le nécessaire besoin de sécurisation du tronçon routier, le projet présenté n'est en aucune manière compatible avec les attendus environnementaux (trame verte et bleue, zones humides, qualité des eaux de surface et souterraine, nuisances sonores, qualité de l'air, ...), ni bien sûr avec ceux de la loi climat en matière de sobriété foncière et de limitation de l'artificialisation.</p> <p>Ce projet s'avère d'ailleurs <b>en complète contradiction avec les orientations du Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté de Communes de Pays d'Héricourt</b> (PCAET CCPH – juin 2023), dont l'élaboration est réalisée en collaboration avec les partenaires privés (ENEDIS &amp; Suez) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- « <b>Diviser par 5 les émissions de Gaz à Effet de Serre</b> » (GES) entre 2018 et 2050, pour lequel « <i>l'accompagnement aux déplacements alternatifs</i> », la « <i>mobilité alternative</i> », les « <i>déplacements doux</i> » et « <i>une offre de transports en commun intégrée à l'échelle de l'aire urbaine</i> » apportent une forte contribution</li></ul>
--	--	--

- « **Le secteur des transports routiers représente le principal potentiel de réduction des GES. En effet, il compte pour la majorité des émissions des émissions de GES et la majorité des consommations de produits pétroliers. Cependant, la tendance des dernières années montre des émissions en hausse dans ce secteur... Cette tendance doit être inversée notamment en augmentant l'usage des transports en communs et du covoiturage au dépend de la voiture individuelle...** » précise la synthèse des diagnostics du PCAET de la CCPH

→ Pour quelles raisons un tel dossier, qualifié d'incomplet et d'irrecevable par le CNPN et AE, et incompatible avec le futur PCAET de la CCPH, est-il présenté au public ?

Sur la position de SVP Héricourt concernant le projet :

Comme décrit précédemment, **notre association SVP Héricourt est très favorable à l'amélioration rapide de la sécurisation de l'infrastructure routière de la RN19 sur le tronçon Héricourt-Sévenans** (ainsi d'ailleurs que sur celui de Lure-Vesoul) : une action rapide des pouvoirs et décideurs publics nous semble nécessaire.

En revanche, le dossier présenté, qui semble poser, par souci de « *cohérence de l'infrastructure* », comme solution unique le passage en 2x2 voies, avec des coûts très élevés, des durées de réalisation très importantes, des nuisances permanentes pour les riverains et des impacts irréversibles pour l'environnement et le climat, ne nous semble pas être la réponse adaptée au réel besoin local, départemental et régional.

→ **En conséquence, l'association SVP Héricourt est très défavorable au projet de travaux d'élargissement à 2x2 voies de la RN19 entre Héricourt et l'échangeur de Sévenans.**

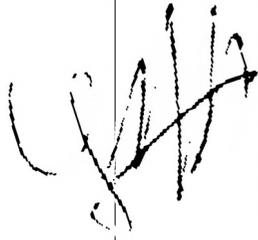
Nous attirons votre attention, ainsi que celle de M. le préfet, sur le fait que, dans l'éventualité où une autorisation préfectorale soit délivrée en l'absence de justifications légales, l'association SVP Héricourt engagera les démarches préventives (signalement d'une erreur manifeste d'appréciation des services de l'Etat et mise en demeure du

pétitionnaire de ne pas altérer de nouvelles surfaces sans dérogation valide), ainsi que les éventuelles actions auprès des juridictions administratives et pénales concernées.

Dans l'attente de la prise en compte de la présente dans vos conclusions de rapport d'enquête publique, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président de la commission d'enquête, nos sincères salutations.

Denis GRAFION  
Président de SVP Héricourt

Daniel SCHLATTER  
Secrétaire de SVP Héricourt



**Copie :**

- les chefs du bureau des affaires juridiques de la Préfecture de Haute Saône et du Territoire de Belfort, en charge des enquêtes publiques et consultation du public
- le préfet de Haute Saône et du Territoire de Belfort
- le sous-préfet de Lure
- le préfet de région Bourgogne Franche Comté
- la présidente de région Bourgogne Franche Comté
- le président du conseil départemental de Haute Saône
- le directeur de la Dreal Bourgogne Franche Comté
- la fédération France Nature Environnement Bourgogne Franche Comté, 70 et 90
- la Commission de Protection des Eaux, du Patrimoine, de l'Environnement, du Sous-sol et des Chiroptères de Franche Comté
- la Ligue pour la Protection des Oiseaux Bourgogne Franche Comté